

# SANTE MENTALE / HANDICAP PSYCHIQUE

## Répertoire

Des associations, services et établissements  
en Isère (38) pour adultes



## AVERTISSEMENT

Cette 1ère version est incomplète. Le recueil d'information se poursuit, et donnera l'objet de nouvelles versions ultérieurement. Chaque nouvelle version sera disponible sur le site web du RéHPI : [www.rehpi.fr](http://www.rehpi.fr)

## LEGENDE

TERRITOIRE(S)

Territoire(s) d'intervention ou de recrutement en référence aux 13 territoires d'action sociale du Conseil Général de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

Population accueillie par la structure / dispositif au regard de la nature du handicap: **STRUCTURE SPECIFIQUE**

TYPE DE HANDICAP

Tout handicap

Population accueillie par la structure / dispositif au regard de la nature du handicap: **STRUCTURE NON SPECIFIQUE**

## Préface, par Mme Claude GUERRY (administratrice ALHPI - RéHPI)

---

Ce guide présente les associations, services et établissements existants sur le département de l'Isère pour les **personnes adultes en situation de handicap psychique**.

### Pourquoi un guide ?

La nature de ce handicap est caractérisée par :

- La fluctuation de l'évolution, peu prévisible, non linéaire et variable dans ses manifestations
- Les difficultés à exprimer des habiletés sociales et principalement les relations interpersonnelles en raison des troubles cognitifs.

S'il est prouvé que les personnes handicapées psychiques peuvent **développer des capacités d'autonomie et de resocialisation**, ces difficultés nécessitent une évaluation fine lors de l'orientation et justifient **un accompagnement spécifique** par des personnels formés ainsi qu' une articulation structurée et sans rupture avec le soin.

Cet accompagnement peut prendre **des formes très différentes** selon les personnes, en fonction de leur évolution et de leur environnement ou encore des domaines concernés : vie quotidienne, travail, logement, structuration de la journée, loisirs, protection juridique, etc.

Même si le nombre de places reste insuffisant, les établissements et services existants sont divers et répondent donc à des besoins spécifiques.

### Pour qui ce guide ?

Les professionnels généralistes, en particulier les travailleurs sociaux et les soignants, les bénévoles qui accueillent, dans les permanences de leurs associations, des proches ou des amis de personnes souffrant de ce handicap, ont **besoin d'informations précises et détaillées** sur cette diversité et spécificité d'offres de soins et d'accompagnement.

C'est pourquoi, en 2005, quatre partenaires (Handicap Info 38, Un Toit pour Tous, ALHPI et RéHPI), ont pris l'initiative de réaliser ce guide en demandant aux associations et aux structures concernées par le Handicap psychique, de remplir elles-mêmes les fiches de présentation :

- des personnes qu'elles accueillent et des conditions d'admission,
- des missions qu'elles se fixent, des activités et des services qu'elles proposent.

Ce projet n'ayant pu être finalisé à ce moment là, ces fiches ont été réactualisées fin 2008 par les associations et structures, à la demande du RéHPI...Et le seront, si possible, chaque fois que les modifications intervenues nous seront signalées. (fichier PDF téléchargeable)

### Ce guide n'a pas la prétention d'être exhaustif.

En effet les personnes souffrant de handicap psychique peuvent être accompagnées par **d'autres structures non spécialisées**, soit parce que leur handicap n'est pas reconnu, soit par défaut de places dans les établissements ou structures dédiés, ou, plus favorablement parce qu'elles y trouvent une possibilité d'insertion sociale.


N'oubliez donc pas de consulter, par exemple, les autres guides du CERDA (Centre de Ressources Départemental pour l'Autonomie), en particulier celui des Loisirs.

# SOMMAIRE

## LE SOIN

LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE	p. 7
◆ Les secteurs de psychiatrie adulte : carte et coordonnées des unités d'hospitalisation et des CMP	p. 8
◆ Les unités thématiques intersectorielles	p. 14
◆ Les Urgences	p. 17
LA PSYCHIATRIE PRIVEE	p. 19
◆ Centre de santé mentale MGEN	p. 20
◆ La Clinique du Grésivaudan	p. 20
◆ La Clinique Le Coteau	p. 21
◆ Médecins psychiatres libéraux	p. 21

## LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX ET SOCIAUX

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT	p. 24
◆ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) - AFIPaeim	p. 25
◆ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) - APAJH	p. 26
◆ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) - ARIA 38	p. 27
◆ Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) - SERDAC ALHPI	p. 28
 <i>Les Permanences d'Accueil Approfondi Territoriales (PAAT)</i>	p. 30
ACTIVITE / VIE SOCIALE	p. 31
◆ Service d'Activité de Jour (SAJ) - Antre-Temps ALHPI	p. 32
◆ Service d'Activité de Jour (SAJ) - ARIA 38	p. 33
◆ Service d'Activité de Jour (SAJ) - APAJH	p. 34
◆ Service d'Accompagnement aux Loisirs (SAL) - APAJH	p. 35
◆ Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)	p. 36
◆ Vacances accompagnées	p. 36
READAPTATION	p. 37
◆ Foyer Romant - ALHPI	p. 38
◆ Centre de réadaptation sociale et professionnelle du Cotagon	p. 39

INSERTION PROFESSIONNELLE / FORMATION	p. 41
◆ EIA	p. 42
◆ ESAT MESSIDOR	p. 43
◆ ESAT ISATIS	p. 45
◆ ESAT CPDS	p. 46
◆ ESAT Sainte-Agnès	p. 47
◆ OHE RAISONNANCE	p. 48
◆ Entreprise Adaptée FONTAINE INSERTION	p. 49
◆ Services d'Accompagnement Professionnel (SAP) - APAJH	p. 50
◆ Service d'Accompagnement Professionnel (SAP) - AFIPaeim	p. 51
◆ IFIP Conseil	p. 52
LOGEMENT HEBERGEMENT	p. 53
◆ Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) - CH St-Laurent du Pont	p. 54
◆ Foyer de Vie (FV) - CH St-Laurent du Pont	p. 55
◆ Accueil Familial Social - ASMI/OMSR	p. 56
◆ Foyer logement Sud-Grésivaudan ARIA 38	p. 57
◆ Foyer logement LE HOME	p. 58

### ASSOCIATION : ÉCOUTE ET SOUTIEN

◆ UNAFAM 38	p. 60
◆ K2 - Bipolaires	p. 61
◆ Recherche et Rencontre	p. 62
◆ L'Oreille du Cœur	p. 62
◆ SOS Amitié	p. 62

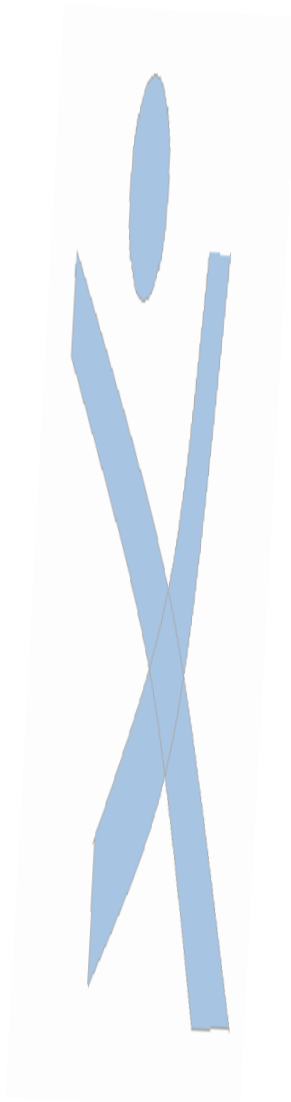
### LIEUX DE RÉFLÉXION ET DE CONCERTATION

INSTANCES LOCALES (CLSM)	p. 64
COLLECTIFS REGIONAUX (ARAMIS)	p. 65
COLLECTIFS NATIONAUX (AGAPSY)	p. 65

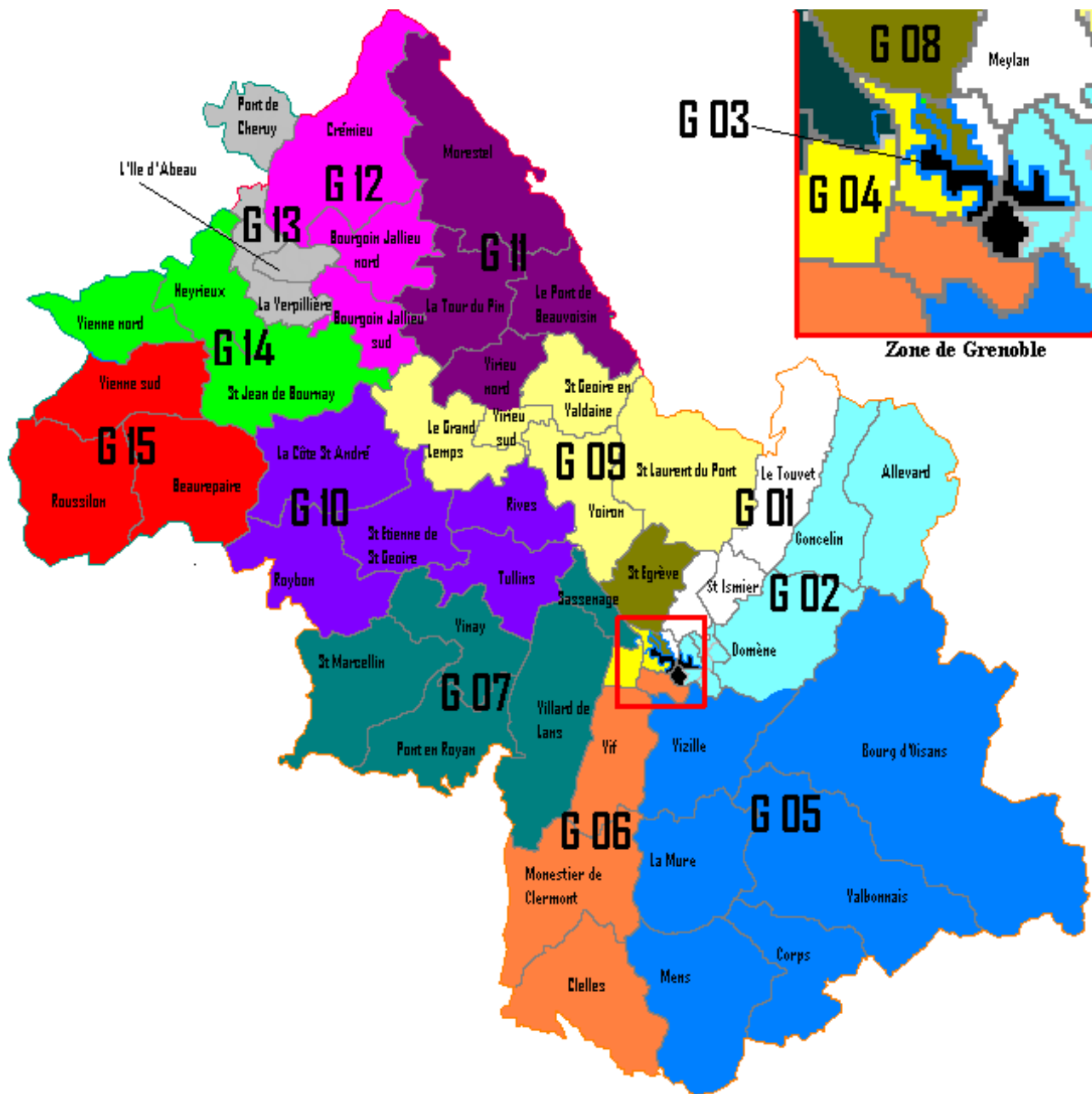


# LE SOIN

## LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE



## CARTE DU DÉCOUPAGE PAR SECTEURS DE PSYCHIATRIE GENERALE ISÈRE



Carte 1



## I- Structures des secteurs de psychiatrie

<b>Secteur G 01</b>	<b>Pôle Psychiatrie Neurologie</b>	<b>CHU de Grenoble</b>
<i>Grenoble (Ile Verte/Saint-Laurent) et toutes les communes du Grésivaudan rive droite de l'Isère de La Tronche à Chapareillan.</i>		
•	Unité d'hospitalisation : Pavillon Dominique Villars	CHU de Grenoble (Hôpital Nord) 38700 La Tronche Tel 04 76 76 75 75
•	CMP Crolles	93 rue Henry Fabre - 38920 Crolles Tel 04 76 92 82 90
•	CMP Vieux-Temple	2 rue du Vieux-Temple - 38000 Grenoble Tel 04 76 44 63 08
<b>Secteur G 02</b>	<b>Pôle Grenoble Sud Isère</b>	<b>CH de Saint-Egrève</b>
<i>Allevard - Domène - Goncelin - Eybens nord - Saint-Martin d'Hères sud</i>		
•	Unité d'hospitalisation : Pavillon Les Arcades	Tel 04 76 56 43 20
•	CMP/CATP de Domène	Résidence Les Charmettes Bât. C 2, rue Marius Charles - 38420 Domène Tel 04 76 77 51 90
•	CMP/CATP Prémol	9 rue J. Anquetil - 38400 St Martin d'Hères Tel 04 76 25 64 27
•	CMP/CATP de Pontcharra	40-41 Immeuble Le Bayard - 38530 Pontcharra Tel 04 76 97 69 49
<b>Secteur G 03</b>	<b>Pôle Grenoble Sud Isère</b>	<b>CH de Saint-Egrève</b>
<i>Grenoble (Village Olympique et Villeneuve) - Saint-Martin d'Hères nord</i>		
•	Unité d'hospitalisation : Pavillon Ferrus Pavillon Le Cèdre	Tel 04 76 56 43 30 Tel 04 76 56 44 30
•	CMP Condé	12 rue Condé - 38100 Grenoble Tel 04 76 51 54 28
•	CMP/CATP Villeneuve	90 galerie Arlequin - 38100 Grenoble Tel 04 76 09 21 89
•	CMP/CATP Dolto	19 rue J. Anquetil - 38400 St Martin d'Hères Tel 04 76 24 20 95

## Secteur G 04

Pôle Vercors Sud Ouest

CH de Saint-Egrève

*Fontaine - Seyssinet-Pariset - Seyssins - Grenoble Sud Ouest*

- Unité d'hospitalisation : Pavillon 104 Tel 04 76 56 43 40
- CMP/CATP Esclangon 17 bis, rue du Pr. Esclangon - 38600 Fontaine  
Tel 04 76 26 42 82 (CMP)  
Tel 04 76 26 10 44 (CATP)

## Secteur G 05

Pôle Drac Trièves

CH de Saint-Egrève

*Bourg d'Oisans - Corps - Mens - La Mure - Valbonnais - Vizille - Eybens sud*

- Unité d'hospitalisation : Pavillon Charmeil Tel 04 76 56 43 53
- CMP Eybens 8 place des Coulmes - 38320 Eybens  
Tel 04 76 24 33 76
- CMP Vizille 111 rue Général de Gaulle - 38220 Vizille  
Tel 04 76 78 95 10
- CMP La Mure 3 rue Murette Ilot Balme- 38350 La Mure  
Tel 04 76 81 06 28
- CMP Bourg d'Oisans HLM Prés les Roches Bat. A - 38520 Bourg d'Oisans  
Tel 04 76 80 22 86
- Antenne à Mens Centre social Les Aires - 38710 Mens  
Tel 04 76 34 64 94

## Secteur G 06

Pôle Drac Trièves

CH de Saint-Egrève

*Clelles - Monestier de Clermont - Vif - Pont de Claix - Claix - Varcès - Echirolles*

- Unité d'hospitalisation : Fodéré Tel 04 76 56 43 60
- CMP/CATP Les Oréades 14 rue A. Ferrier - 38130 Echirolles  
Tel 04 76 29 17 90
- CMP Varcès Centre socio culturel Rue G. De Gaulle - 38760  
Tel 04 76 72 80 14
- CMP Monestier de Clermont Centre socio-culturel Le Granjou - 38650  
Tel 04 76 34 23 98
- Antenne à Vif 10 rue de Breuil - 38450 Vif  
Tel 04 76 72 60 20

Secteur G 07	Pôle Vercors Sud Ouest	CH de Saint-Egrève
<i>Pont en Royans - Saint-Marcellin - Vinay - Sassenage - Villard de Lans - Saint Martin le Vinoux - Saint-egrève</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Unité d'hospitalisation : Pavillon Esquirol Pavillon 102</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tel 04 76 56 43 90</li> <li>Tel 04 76 56 44 46</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP/CATP T. Lemperière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3, route de Lyon - 38120 Saint-Egrève</li> <li>Tel 04 76 75 76 13</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP Sassenage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 avenue de Valence - 38360 SASSENAGE</li> <li>Tel 04 76 26 85 31</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP/CATP Villard de Lans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Essarton 448 avenue des Bains - 38250</li> <li>Tel 04 76 95 95 05</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP/CATP Saint-Marcellin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 rue Beauvoir- 38160 SAINT MARCELLIN</li> <li>Tel 04 76 38 56 96</li> </ul>	
Secteur G 08	Pôle Grenoble Sud Isère	CH de Saint-Egrève
<i>Grenoble sud ouest</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Unité d'hospitalisation : pavillon Winnicott</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tel 04 76 56 43 80</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP Les Marronniers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 chemin des Marronniers - 38000 GRENOBLE</li> <li>Tel 04 76 48 97 54</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP/CATP Bonnafé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>37 rue de Turenne - 38000 GRENOBLE</li> <li>Tel 04 76 47 38 24</li> </ul>	
Secteur G 09	Pôle Voiron Bièvre Chartreuse	CH de Saint-Egrève
<i>Saint Geoire en Valdaine - Saint Laurent du Pont - Virieu sud - Le Grand Lemps sud - Voiron</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Unité d'hospitalisation : pavillon 101</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tel 04 76 56 43 94</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP/CATP Voiron</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jardins du Consul - 35 rue Sermorens - 38500</li> <li>Tel 04 76 67 70 40</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP Voreppe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>561 bis rue du port - 38340 Voreppe</li> <li>Tel 04 76 50 10 35</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP les Tournesols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>249 route de Chartreuse - 38690 Le Grand Lemps</li> <li>Tel 04 76 55 80 05</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Antenne St Laurent du Pont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Av. Victor Hugo - 38380 St Laurent du Pont</li> <li>Tel 04 76 55 40 80</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Antenne St Geoire en Valdaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Foyer logement Plampalais - 38620 St Geoire en V.</li> <li>Tel 04 76 07 13 07</li> </ul>	

Secteur G 10	Pôle Voiron Bièvre Chartreuse	CH de Saint-Egrève
<i>La Côte Saint André - Le Grand Lemps nord - Rives - Roybon - Saint Etienne de St Geoire - Tullins</i>		
•	Unité d'hospitalisation : Pavillon Tosquelles	Tel 04 76 56 43 13
•	CMP/CATP La Côte Saint André	25 av. A. Briand - 38260 La Cote St André Tel 04 76 20 26 65
•	CMP/CATP Rives	L'Orgère - 96 rue Sadi Carnot - 38140 Rives Tel 04 76 65 21 31
•	CMP/CATP Tullins	1 place Gambetta - 38210 Tullins Tel 04 76 07 70 90

Secteur G 11	Centre Psychothérapique Nord-Dauphiné	
<i>Morestel - Pont de Beauvoisin - La Tour du Pin - Virieu nord</i>		
•	Unité d'hospitalisation : Pavillon Les Hortensias	Tel 04 74 83 53 75
•	CMP Pont de Beauvoisin	75 rue du 8 mai 1945 - 3848 Pont de Beauvoisin Tel 04 76 32 82 82
•	CMP Tour du Pin	4 rue Paul sage - 38110 La tour du Pin Tel 04 74 83 20 30
•	CMP Morestel	Résidence JM Desvignes - 38510 Morestel Tel 04 74 80 54 61

Secteur G 12	Centre Psychothérapique Nord-Dauphiné	
<i>Bourgoin Jallieu - Crémieu</i>		
•	Unité d'hospitalisation : Pavillon Les Gentianes	Tel 04 74 83 53 85
•	CMP Crémieu	3 rue du Marché Vieux - 38460 Crémieu Tel 04 74 90 90 56
•	CMP Bourgoin Jallieu	10 avenue du Grand Tissage - 38300 Bourgoin Jallieu Tel 04 74 93 65 22

Secteur G 13	Centre Psychothérapique Nord-Dauphiné
• Unité d'hospitalisation : Pavillon Les Bleuets	Tel 04 74 83 53 91
• CMP Pont de Chérucy	66 rue de la République - 38230 Pont de Chérucy Tel 04 72 46 71 00
• CMP Villefontaine	Centre Simone Signoret - Place Léon Blum - 38090 Tel 04 74 96 40 33

Secteur G 14	CH Lucien Hussenel - Vienne
<i>Heyrieux - Vienne nord - Saint Jean de Bournay</i>	
• Unité d'hospitalisation	Tel 04 74 31 33 93
• CMP Carmes	9 rue des Carmes - 38200 Vienne Tel 04 74 85 66 73
• CMP Saint Jean de Bournay	21 rue des Terreaux - 38440 St Jean de Bournay Tel 04 74 59 76 80
• Equipe Mobile Psychiatrie Précarité	Tel 04 74 31 33 95

Secteur G 15	CH Lucien Hussenel - Vienne
<i>Beaurepaire - Roussillon - Vienne sud</i>	
• Unité d'hospitalisation	Tel 04 74 31 33 33
• CMP Le Péage de Roussillon	3 rue Jacquier - 38550 Le Péage de Roussillon Tel 04 74 11 12 30
• CMP Vienne sud	Centre Hospitalier L. Hussenel Tel 04 74 31 30 40
• CMP Beaurepaire	7 rue de la Guillotière - 38270 Beaurepaire Tel 04 74 11 12 30

## II- Les unités intersectorielles

---

### AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

- **Unité de Consultations et Avis Psychiatriques - UCAP**



Aux urgences du CHU de Grenoble  
04 76 76 58 58

- **Psychiatrie de liaison**

*Evaluation et prise en charge des patients souffrant de difficultés psychiatriques, hospitalisés dans les services de médecine ou de chirurgie du CHU.*



CHU Grenoble - pôle psychiatrie/neurologie  
04 76 76 54 17

- **Unité de traitements biologiques (UTB)**

*Mise en œuvre de thérapies biologiques non-médicamenteuses des troubles de l'humeur (électroconvulsivothérapie, stimulation magnétique transcrânienne.)*



CHU Grenoble - Pavillon Dominique Villars  
04 76 76 54 17

- **Unité Jean DELAY**

*Bilans diagnostiques et thérapeutiques des troubles de l'humeur compliqués ou résistants*



CHU Grenoble - Pavillon Dominique Villars  
04 76 76 54 17

- **Pôle psychiatrie précarité - PPP**

*Pour des personnes sans domicile*



12 rue André Rivoire - 38000 Grenoble  
04 76 12 06 50

- **Psychothérapies, applications et recherches intersectorielles - PARI**


*Consultations et psychothérapies*





3 chemin des marronniers - 38000 Grenoble  
04 38 12 18 90


=> **PÔLE HANDICAP ADDICTION RÉHABILITATION**


• **Service de soins et de réhabilitation psychosociale**

 Unité Daquin / Réhabilitation psychosociale - CH St-Egrève  
04 76 56 44 40


 ESSORT (Espace de Suivi et d'Orientation vers le Travail) - CH St-Egrève  
04 76 56 46 86


 Hôpital de Jour - 19 rue J. Anquetil 38400 St Martin d'Hères  
04 76 25 74 20

 Unité pour patients à expression déficitaire (DPED) - CH de St-Egrève  
04 76 56 44 10


 Equipe Mobile de Psychiatrie de Liaison (EMPLI) - Hôpital de St-Laurent du Pont - 38820  
04 76 06 15 39

• **Service d'addictologie et conduites addictives**







 Unité Georg Groddeck - CH St-Egrève  
04 76 56 45 30 *Unité d'hospitalisation*

 6 rue de la Contamine - 38120 St Egrève  
04 76 56 49 70 *Consultations et soins externes*



• **Ergothérapie**

 Centre Hospitalier de St-Egrève  
04 76 56 42 56



NORD-ISÈRE

- **Unité de soins de transition et de réadaptation**  
 Centre Psychothérapique Nord-Dauphiné - 100 av. du Médipole  
38307 BOURGOIN JALLIEU Cedex  
 04 74 83 53 37 (Fax. 04 74 83 53 46)
- **Equipe Hospitalière d'Addictologie de Liaison (EHAL)**  
 Centre Hospitalier Pierre Oudot – 35 av. Maréchal Leclerc 38317 BOURGOIN JALLIEU  
Cedex  
 04 74 27 31 09 (Fax. 04 74 27 31 87)
- **Equipe Mobile de Psychiatrie et de Précarité**  
 10 allée Henri Michaux - 38090 VILLEFONTAINE  
 04 74 88 28 34

Hôpitaux de jour

- **Hôpital de jour Unité Orangerie (à vocation de réhabilitation psychosociale)**  
840 Route de la Bâtie - 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR  
04 74 83 53 03 (Fax. 04 74 83 53 35)
- **Hôpital de jour Les Lilattes**  
 53 avenue Frédéric Dard - 38300 BOURGOIN JALLIEU  
 04 74 19 01 30 (Fax. 04 74 19 01 39)
- **Maison d'Accueil Thérapeutique** *ouverture prévue fin 2009 à*  
 Villefontaine

Hébergements thérapeutiques

- **Service d'Accueil Familial Thérapeutique**  
4 rue Paul Sage - 38110 LA TOUR DU PIN  
04 74 83 20 30 (Fax. 04 74 97 64 36)  

- **Appartements Thérapeutiques**  
4 rue Aristide Briant - 38110 LA TOUR DU PIN  
04 37 05 20 88  

- **Appartements de Transition**  
Centre Simone Signoret - Place Léon Blum BP 37 - 38090 VILLEFONTAINE  
04 74 96 40 33 (Fax. 04 74 96 87 50)



### III- En cas de crise

---

#### AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

- **Unité de Consultations et Avis Psychiatriques - UCAP**



Aux urgences du CHU de Grenoble (Hôpital Nord Albert MICHALLON)  
04 76 76 58 58

#### NORD DU DÉPARTEMENT

- **Centre Psychothérapique Nord Dauphiné** (ex. Centre du Vion) - Médipôle à Bourgoin Jallieu



100 avenue du Médipôle - 38307 Bourgoin-Jallieu Cedex  
04 74 83 53 00

- **Centre Hospitalier Lucien HUSSEL à Vienne**



Montée du Dr Chapuis - 38209 Vienne Cedex  
04 74 31 33 93 (secteur 14) / 04 74 31 33 33 (secteur 15)

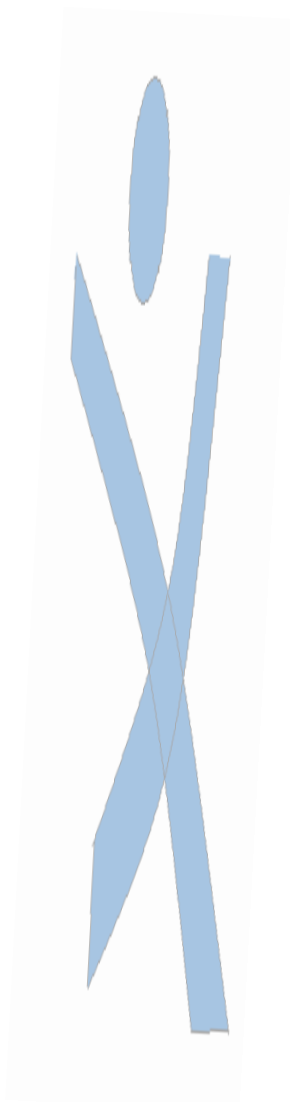
#### AUTRES NUMÉROS UTILES

- **SAMU : 15**
- **Pompiers : 18**



# LE SOIN

## LA PSYCHIATRIE PRIVEE



**COORDONNÉES**

3 rue Félix Poulat  
38000 GRENOBLE  
Tel. 04 76 86 63 63  
Fax. 04 76 86 63 69  
E-mail : csmgrenoble@mgen.fr

**HEURES D'OUVERTURE**

Du lundi au vendredi : 9h00 - 17h30

**RESPONSABLES**

Directrice - Mme CAPRINI  
Médecin chef - Dr. DELOCHE

**STATUT**

Etablissement privé participant au service public

**COORDONNÉES**

10 avenue du Maquis du Grésivaudan  
38700 LA TRONCHE  
Tel. 04 38 38 08 20  
Fax. 04 38 38 08 39  
E-mail : contact.gresivaudan@fsef.net

**STATUT**

Etablissement privé participant au service public

## ◆ Centre de santé mentale de la MGEN

### Offre de soin

Créé en 1971 par la MGEN, ce centre de santé mentale propose des **consultations** spécialisées de médecins psychiatres et de psychologues, et une prise en charge pluridisciplinaire en **hôpital de jour** à temps partiel.

Les soins proposés s'organisent sur indication médicale et sont diversifiés:

- Soins à médiation corporelle
- Soins à médiation artistique
- Ateliers du savoir-faire
- Activités inscrites dans la champ social et de l'actualité (théâtre, cinéma, marche, etc.) ...

Ces soins peuvent être encadrés par un soignant, être en groupe ouvert ou fermé, demander la présence d'intervenants extérieurs, être proposés dans l'institution ou à l'extérieur.

### Public et capacité d'accueil

Cet établissement accueille toute personne de plus de 18 ans, quelque soit son régime de protection sociale, nécessitant de soins en santé mentale, dont la pathologie est compatible avec les modalités de prise en charge proposées.

Capacité d'accueil: 24 places

## ◆ La Clinique du Grésivaudan

### Offre de soin

Cet établissement de la Fondation Santé des Etudiants de France, dispose de structures de soins diversifiés, notamment avec une offre de soins en psychiatrie:

- La prise en charge est effectuée par des médecins psychiatres assistés de psychologues cliniciens. Tous les services de soins disposent d'une équipe pluridisciplinaire: médecins, infirmiers, psychologues, assistants sociaux et secrétaires médico-sociales.
- Des activités telles que l'ergothérapie, l'animation, la médiathèque sont proposées et se conjuguent avec les activités de soins.

Dans le cadre d'une hospitalisation, l'unité « soins études » de l'académie de Grenoble permet la poursuite des études en assurant une mission de prise en charge pédagogique des adolescents déscolarisés pour raisons médicales.

### Public et capacité d'accueil

Jeunes de 15 à 25 ans présentant des troubles de l'adolescent et du jeune adultes, tels que psychoses, névroses, états limites, troubles des conduites alimentaires, etc.

Capacité d'accueil: 100 lits et 20 places d'hospitalisation de jour

## ◆ La Clinique Le Coteau

### Offre de soin

Clinique privée du Groupe Sinoué proposant des soins psychiatriques chez l'adulte (hospitalisation à temps plein) :

- Activité de psychiatrie générale
- Prise en charge des conduites addictives, notamment l'alcoologie:
  - 1- dépistage de l'alcoolodépendance chez les patients hospitalisés pour des pathologies psychiatriques
  - 2- sevrage alcoolique
  - 3- aide au maintien de l'abstinence et gestion des rechutes alcooliques
  - 4- traitement des complications cliniques dues à la consommation excessive et/ou à la dépendance
- Un projet d'offre de soins spécialisés dans la prise en charge des personnes âgées est en cours.

### Public et capacité d'accueil

Adultes à partir de 18 présentant des décompensations psychiatriques aiguës (dépression, troubles de la personnalité, addictions, etc.)

Capacité d'accueil : 96 lits d'hospitalisation

## ◆ Médecins psychiatres libéraux

En Isère, environ 150 médecins psychiatres libéraux sont installés (psychiatrie de l'enfant, adolescent et de l'adulte ; neuropsychiatrie).

Retrouvez toutes les coordonnées sur les pages jaunes (<http://www.pagesjaunes.fr>)

### COORDONNÉES

10 rue du Coteau  
38640 CLAIIX  
Tel. 04 76 98 98 98  
Fax. 04 76 98 98 51  
E-mail : [direction@cliniquecoteau.fr](mailto:direction@cliniquecoteau.fr)

### RESPONSABLE

Directrice - Mme MALLET

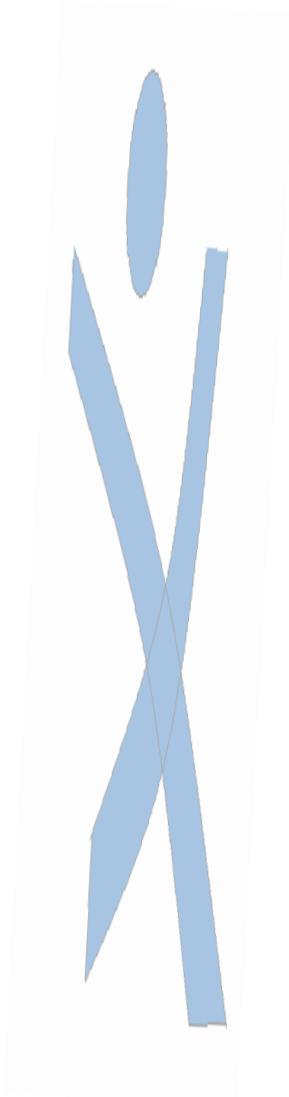
### STATUT

Etablissement privé à but lucratif.



# LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX ET SOCIAUX

**SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT**



**Les services d'accompagnements:**

- **Services d'Accompagnement à la Vie Sociale - SAVS** p. 25
- **Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés - SAMSAH** p. 28

Depuis 2006, les **Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)** sont territorialisés (13 Territoires d'Action Sociale du Conseil Général de l'Isère) et généralistes (tout handicap): les SAVS de l'**AFIPaeim**, de l'**APAJH** et d'**ARIA 38** sont référents uniques sur leurs territoires (cf. carte 2 ci-dessous).

Ces SAVS référents sont responsables des Permanences d'Accueil Approfondi Territorial (PAAT) : permanences d'accueil au service des personnes handicapées et de leurs familles (écoute, conseil, aide pour remplir le dossier MDA, orientation vers le service compétente, etc.)

En ce qui concerne le handicap psychique, le **SAVS/SAMSAH SERDAC-ALHPI** reste spécifique de ce handicap (cf. p. 28)



Carte 2 - Territorialisation des SAVS



## SAVS AFIPaeim

### Objectif / Descriptif

Les trois missions du SAVS:

- l'accompagnement social individualisé
- l'accompagnement relais pour faciliter l'intégration en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- les Permanences d'Accueil Approfondi Territorialisées.

Ces missions sont imparties et réalisées dans le cadre d'une convention entre le Conseil Général de l'Isère et l'AFIPAEIM. Cette convention stipule que :

- ⇒ Le SAVS-Afip est le SAVS référent territorialisé sur les territoires d'action sociale du Haut Rhône Dauphinois, de l'Isère Rhodanienne, du Vals du Dauphiné, de la Porte des Alpes, du Voironnais-Chartreuse, du Grésivaudan, de la Matheysine, de l'Oisans et du Trièves ;
- ⇒ Le SAVS-Afip intervient sur l'agglomération Grenobloise (sauf pour la mission de PAAT), en lien avec les SAVS APAJH et avec une convention fonctionnelle entre l'APAJH et l'AFIPAEIM.

### Public concerné

Personne en situation de handicap, âgée de 18 à 65 ans

### Conditions d'admission

Notification CDAPH.

### Equipe

48 salariés: éducateurs spécialisés et assistantes sociales

### Financement

Conseil Général de l'Isère

### RESPONSABLES

Président - M. HAGEGE

Directeur - M. BOUFFARD

Chef de service (Grenoble - Grésivaudan - Matheysine - Oisans - Trièves) - M. LIBOT

Chef de service (Bourgoin - Pont Evêque - Voiron) - M. GOUTTENOIRE

#### TERRITOIRE(S)

Haut-Rhône Dauphinois  
Portes des Alpes  
Isère Rhodanienne  
Vals du Dauphiné  
Voironnais Chartreuse  
Grésivaudan  
Oisans  
Matheysine  
Trièves

#### TYPE DE HANDICAP

Tout handicap

#### COORDONNÉES ET

#### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

#### SIÈGE

15 rue des Bergeronnettes

38100 GRENOBLE

Tel. 04 76 23 11 23

Fax. 04 38 49 98 74

E-mail: savs@afipaeim.org

Du lundi au vendredi

9h00-12h00 / 14h00-18h00

Sauf mardi matin

Samedi: 9h00-12h00

#### AUTRES ANTENNES

2 rue de l'Escot

38300 **BOURGOIN JALLIEU**

Tel. 04 76 93 92 44

Fax. 04 74 93 92 45

Lundi : 10h00-12h00

9 avenue des Frères Tardy

38500 **VOIRON**

Tel. 04 76 05 86 61

Fax. 04 76 65 73 41

Mardi: 9h00-11h00

Jeudi : 14h00- 16h00

4 Plan des Aures

38780 **PONT EVEQUE**

Tel. 04 74 16 18 64

Fax. 04 74 57 63 49

Mardi : 16h00-18h00

Jeudi : 10h00-12h00

**TERRITOIRE(S)**

Agglomération grenobloise  
Bièvre Valloire

**TYPE DE HANDICAP**

Tout handicap

**COORDONNÉES**

Mini-parc Alpes Congrès  
9 rue Roland Garros  
38320 EYBENS  
Tel. 04 76 62 81 62  
Fax. 04 76 00 62 45  
E-mail: saapajh38@orange.fr

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES**

Du lundi au vendredi:  
8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00  
*Sauf vendredi (18h00)*  
Samedi:  
9h00 - 12h00

**Chef de service** M. DOP

**COORDONNÉES**

161 Chemin des Meunières  
38260 LA COTE ST ANDRE  
Tel. 04 74 20 42 70  
Fax. 04 74 20 68 11  
E-mail: saapajhlaco-

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES**

Du lundi au vendredi:  
8h30-12h00 / 13h30 - 18h00  
Samedi:  
9h00 - 12h00

**Chef de service** M. DEFRANOUX

**RESPONSABLES**

Président - M. PELLISSIER  
Directrice - Mme MARONI

**STATUT ET TYPE**

Services gérés par l'association  
APAJH Loi 1901 depuis 1986  
(Agglomération) et 2001 (La  
Côte-Saint-André)

## SAVS APAJH

### Objectif / Descriptif

Accompagnement social pouvant concerner tout ou partie de l'activité d'un individu.

Notre service propose d'aider la personne en situation de handicap à développer une démarche d'autonomie tout en respectant ses capacités et ses choix de vie.

Il vise à développer le potentiel d'action des personnes et à créer une dynamique d'accès aux réseaux de droit commun ou spécialisés avec pour objectif une autonomie la plus large possible ; pour d'autres personnes, il s'agira de les soutenir dans leur souhait de se maintenir à domicile autant que faire se peut.

L'accompagnement personnalisé peut s'effectuer dans les domaines suivants : santé, logement, travail, gestion des papiers administratifs et du budget, vie sociale et quotidienne, participation à la vie de la cité, temps libre et loisirs, parentalité.

Nous développons un travail de partenariat avec l'environnement familial, social, médical et professionnel, en fonction des besoins de la personne accompagnée

### Public concerné

Personne en situation de handicap, âgée de 18 ans à 75 ans (pour les personnes de plus de 60 ans, le handicap doit avoir été reconnu avant 60 ans). Les problématiques rencontrées par la personne peuvent être diverses et variées: addictions, troubles relationnels, isolement, déplacement, gestion du quotidien, de l'administratif, des finances, du temps libre, etc.

### Modalité

- Durée maximum de 2 ans (renouvelable plusieurs fois)
- Accompagnement personnalisé en référence au projet de vie de la personne accueillie
- Rencontres à domicile, dans les locaux du service ou à l'extérieur.

### Conditions d'admission

Notification CDAPH (taux d'incapacité ≥ 50%)

L'accompagnement débute par une période de 6 mois d'évaluation visant à repérer les demandes et les besoins, et à mesurer la pertinence d'un accompagnement social ou une réorientation éventuelle.

### Capacité d'accueil

Non arrêtée

### Equipe éducative

- Agglomération Grenoble: 10 salariés (éducateurs spécialisés, et une conseillère en économie sociale et familiale)
- Bièvre-Valloire: 7 salariés (éducateurs spécialisés, conseillère en économie sociale et familiale)

### Financement

Conseil Général de l'Isère

## SAVS ARIA 38

### Objectif / Descriptif

- Accompagnement social de personnes en situation de handicap afin de favoriser leur autonomie et leur maintien en milieu ordinaire.
- Accueil, Ecoute, Conseil,
- Soutien dans l'élaboration du projet de vie.
- Soutien dans les démarches de réalisation du projet de vie dans les domaines de :  
(santé, logement, démarches administratives, culture, loisirs, activité professionnelle, vie quotidienne, vie relationnelle...)

### Public concerné

Personne en situation de handicap, âgée de 18 à 60 ans

### Conditions d'admission

Notification CDAPH.

### Equipe

Educateurs spécialisés, assistante de service social, conseillère en économie sociale et familiale, psychologue

### Financement

Conseil Général de l'Isère

TERRITOIRE(S)  
Sud Grésivaudan et Vercors

TYPE DE HANDICAP  
Tout handicap

### COORDONNÉES

5 avenue de St-Vérand  
38160 SAINT MARCELLIN  
Tel. 04 76 38 05 85  
Fax. 04 76 64 05 72  
E-mail: savs@services-aria38.net

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:  
8h30-12h00 / 14h00-17h30

### RESPONSABLES

Président - M. PROVENZALE  
Directeur - M. NAGELS  
Chef de service - Mme DEBRIL

### STATUT ET TYPE

SAVS géré par l'Association ARIA  
38 de Loi 1901.

TERRITOIRE(S)  
Agglomération grenobloise

TYPE DE HANDICAP  
Handicap psychique

#### COORDONNÉES

12 rue des Pies  
38360 SASSENAGE  
Tel. 04 76 26 07 31  
Fax. 04 76 26 10 88  
E-mail: [serdac@alhpi.com](mailto:serdac@alhpi.com)  
Site web: [www.serdac-alhpi.com](http://www.serdac-alhpi.com)

#### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:  
9h30-12h30 / 14h00 - 19h00  
Samedi:  
9h30 - 12h30

#### RESPONSABLES

Président - M. BARO  
Directrice adjointe -  
Mme SABATIER  
Chef de service - M. BLANQUET  
GROSSARD

#### STATUT ET TYPE

Service géré par l'association  
ALHPI de Loi 1901.  
Ouverture du SAVS en 2001 puis  
transformation en SAVS/SAMSAH  
en octobre 2006

## SAVS/SAMSAH SERDAC ALHPI (site Agglomération grenobloise) Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

### Objectif / Descriptif

Le SAVS/SAMSAH SERDAC soutient la démarche d'autonomie des personnes et les accompagne dans les domaines du soin, de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SAVS/SAMSAH SERDAC met en place un **accompagnement individualisé** adapté aux besoins des personnes. L'objectif est de soutenir les personnes dans leur quotidien, de solliciter leur potentiel, leurs aptitudes et d'en favoriser la mobilisation pour leur permettre d'accéder à leurs ambitions dans le contexte du principe de réalité.

Notre mission est bien de reconnaître la personne handicapée par des troubles psychiques comme principal acteur de son parcours de soins, d'insertion sociale et/ou professionnelle. Aussi, la demande de la personne constitue-t-elle un préalable indispensable à l'intervention du service d'accompagnement médico-social.

Coordination avec les partenaires médico-sociaux en lien avec la personne ou vers lesquels il paraît pertinent d'orienter la personne.

### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique, âgée de 18 à 60 ans, voire 75 ans si reconnaissance du handicap avant 60 ans, vivant en milieu ordinaire de vie. Elles peuvent habiter dans leur appartement, au domicile de leur parent ou en hébergement collectif sans prise en charge médico-sociale. La majorité des personnes souffrent de psychose et ne peuvent vivre dans le quotidien sans soutien ni étayage pluridisciplinaire médico-social.

### Modalité

- Durée minimum de 6 mois
- Rencontre hebdomadaire avec le professionnel référent à domicile, au service ou dans des démarches extérieures.
- Interventions complémentaires des AMP (Aides médico psychologiques) et de la CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale)
- Possibilité d'entretiens avec un psychologue et un psychiatre.

### Conditions d'admission

Notification CDAPH (taux d'incapacité  $\geq$  50%)

Etre suivi(e) par une équipe médicale spécialisée (psychiatrie) ou par un médecin psychiatre libéral.

### Capacité d'accueil

104 places

### Equipe

16 salariés: éducateurs spécialisés, infirmières, CESF, AMP, psychologues, psychiatre.

### Financement

Conseil Général de l'Isère et Etat-Assurance Maladie

## **SAVS/SAMSAH SERDAC ALHPI** (site Ile d'Abeau) **Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés**

### **Objectif / Descriptif**

Le SAVS/SAMSAH SERDAC soutient la démarche d'autonomie des personnes et les accompagne dans les domaines du soin, de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SAVS/SAMSAH SERDAC met en place un **accompagnement individualisé** adapté aux besoins des personnes. L'objectif est de soutenir les personnes dans leur quotidien, de solliciter leur potentiel, leurs aptitudes et d'en favoriser la mobilisation pour leur permettre d'accéder à leurs ambitions dans le contexte du principe de réalité.

Notre mission est bien de reconnaître la personne handicapée par des troubles psychiques comme principal acteur de son parcours de soins, d'insertion sociale et/ou professionnelle. Aussi, la demande de la personne constitue-t-elle un préalable indispensable à l'intervention du service d'accompagnement médico-social.

Coordination avec les partenaires médico-sociaux en lien avec la personne ou vers lesquels il paraît pertinent d'orienter la personne.

### **Public concerné**

Personne en situation de handicap psychique, âgée de 18 à 60 ans, voire 75 ans si reconnaissance du handicap avant 60 ans, vivant en milieu ordinaire de vie. Elles peuvent habiter dans leur appartement, au domicile de leur parent ou en hébergement collectif sans prise en charge médico-sociale. La majorité des personnes souffrent de psychose et ne peuvent vivre dans le quotidien sans soutien ni étayage pluridisciplinaire médico-social.

### **Modalité**

- Durée minimum de 6 mois
- Rencontre hebdomadaire avec le professionnel référent à domicile, au service ou dans des démarches extérieures.
- Interventions complémentaires des AMP (Aides médico psychologiques) et de la CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale)
- Possibilité d'entretiens avec un psychologue et un psychiatre.

### **Conditions d'admission**

Notification CDAPH (taux d'incapacité  $\geq$  50%)

Etre suivi(e) par une équipe médicale spécialisée (psychiatrie) ou par un médecin psychiatre libéral.

### **Capacité d'accueil**

29 places

### **Equipe**

7 salariés: infirmières, AMP, CESF, psychologues, psychiatre.

Des éducateurs spécialisés des SAVS de l'AFIP et de l'APAJH, référents des Territoires concernés du Conseil Général de l'Isère peuvent, à ce jour, intervenir en complémentarité de l'accompagnement proposé par le SAVS/SAMSAH SERDAC.

### **Financement**

Etat-Assurance Maladie

#### TERRITOIRE(S)

Haut Rhône Dauphinois  
Val du Dauphiné  
Portes des Alpes  
Isère Rhodanienne

#### TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

#### COORDONNÉES

3 rue de la Dentellière

38080 ISLE D'ABEAU

Tel. 04 37 06 22 22

Fax. 04 37 06 20 04

E-mail: [serdacnordisere@alhpi.com](mailto:serdacnordisere@alhpi.com)

Site web: [www.serdac-alhpi.com](http://www.serdac-alhpi.com)

#### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi : 14h00-17h00

Mardi, Jeudi, Vendredi:

14h00- 18h00

Mercredi: 9h30 - 12h00

#### RESPONSABLES

Président - M. BARO

Directrice adjointe-

Mme SABATIER

Chef de service - M. GALVEZ

#### STATUT ET TYPE

Service géré par l'association ALHPI de Loi 1901.

*FOCUS sur*

**Les Permanences d'Accueil Approfondi Territorialisées (PAAT)**

Mises en place à partir du 1er décembre 2007, ces permanences d'accueil approfondi sont tenues sur les 13 territoires d'action sociale du Conseil Général de l'Isère et réparties à chaque fois sur plusieurs lieux.

**Pour consulter les lieux et horaires de ces permanences : [www.mda38.fr](http://www.mda38.fr)**

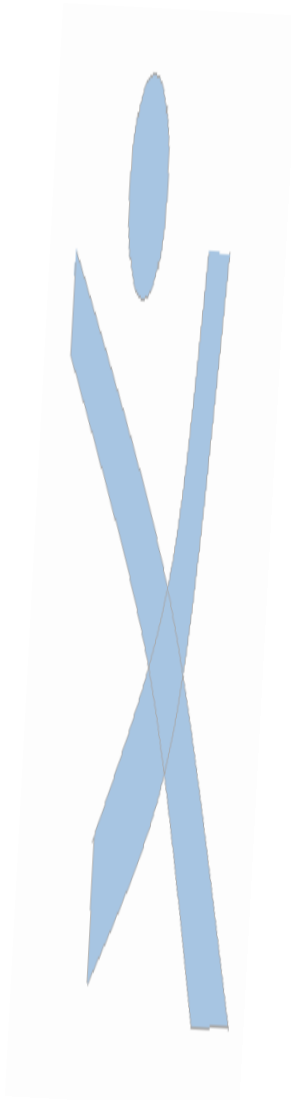
Ces permanences sont destinées aux personnes handicapées ainsi qu'à leur famille, dans l'objectif de leur apporter :

- ◆ une écoute
- ◆ des conseils
- ◆ une aide à la formulation du projet de vie
- ◆ une aide au remplissage des dossiers de demandes pour les personnes âgées ou handicapées : analyse de la demande, de sa pertinence et de sa cohérence par rapport à la situation de l'utilisateur

Ces permanences sont assurées par des professionnels justifiant d'une formation adaptée, et sont sous la responsabilité du SAVS référent du Territoire en question.

# LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX ET SOCIAUX

**Activité / Vie sociale**



TERRITOIRE(S)

Agglomération grenobloise

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

**COORDONNÉES**

12 rue des Pies  
38360 SASSENAGE  
Tel. 04 38 26 00 10  
Fax. 04 76 26 10 88  
E-mail: [antre-temps@alhpi.com](mailto:antre-temps@alhpi.com)  
Site web: [www.antre-temps.fr](http://www.antre-temps.fr)

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES**

Du lundi au vendredi:  
10h00 - 12h30

**RESPONSABLES**

Président - M. BARO  
Chef de service: M. AUCOUR

**STATUT ET TYPE**

Service créé en mai 2004 et géré par l'ALHPI.

## Service d'Activité de Jour ANTRE-TEMPS ALHPI

### Objectif / Descriptif

Le service n'intervient ni sur le versant de l'accompagnement individuel, ni sur celui du soin. ANTRE-TEMPS a essentiellement pour vocation :

- ⇒ La structuration du temps
- ⇒ Le renforcement du lien social et la lutte contre l'isolement,
- ⇒ La remobilisation

Cela, par :

- des activités planifiées hebdomadairement et librement choisies par la personne.
- des accueils en petits groupes favorisant la sociabilité
- l'organisation d'activités épanouissantes et enrichissantes, dépassant la dimension occupationnelle, et pouvant aider à dynamiser et à donner un sens à la vie qui ne soit pas seulement référencé à la valeur normative du travail.

### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique, âgée de 18 ans à 60 ans. La majorité des personnes souffrent de schizophrénie sans déficience intellectuelle associée.

### Modalité

- Procédure d'admission:
  - assister à une réunion collective d'information générale s'adressant à toutes les personnes intéressées pour fréquenter Antre-Temps, ou désireuses d'obtenir une information sur le fonctionnement (familles et professionnels).
  - être reçu en entretien par le chef de service et la psychologue
  - constituer un dossier auprès de la MDA
  - faire remplir par un médecin psychiatre, une attestation garantissant le suivi médical.

Dans certains cas, un *stage de découverte* sous la forme d'une fréquentation conventionnée, peut être proposé à des personnes pour lesquelles un accompagnement d'une équipe médicale ou sociale s'avère nécessaire en guise de première amorce.

- Activités proposées: médiations artistiques, socioculturelles, techniques, citoyenne, randonnées, cuisine, etc.

### Conditions d'admission

Notification CDAPH. Mais lorsque le service est en mesure d'envoyer lui-même le dossier complet à la MDPH, la personne peut bénéficier des différentes prestations proposées par ANTRE-TEMPS, dans l'attente de sa notification.

### Capacité d'accueil

50 personnes à mi-temps. Mais le mode de fréquentation souple adopté par le service permet en réalité d'accueillir environ 90 personnes.

### Equipe

7 salariés: 4 professionnels en charge des médiations (2 éducateurs spécialisés, 1 animateur, 1 aide médico psychologique), 1 chef de service, 1 psychologue à mi-temps et 1 secrétaire à mi-temps.

### Financement

Conseil Général de l'Isère



## Service d'Activité de Jour ARIA 38

### Objectif / Descriptif

Permettre aux personnes en situation de handicap, quelque soit sa nature, de s'insérer et de participer à des activités collectives favorisant l'insertion dans l'environnement social, culturel, associatif, sportif;

### Public concerné

Personne en situation de handicap, âgée de 18 ans à 60 ans.

### Modalité

- Ce SAJ propose un accueil à la journée ou demi-journée du lundi au vendredi, suivant une fréquentation comprise entre quatre demi-journées et quatre journées et demi.
- Activités proposées: cuisine, informatique, media-photo, bien-être, expression corporelle esthétique, loisirs créatifs, musique, jeux, créations manuelles à thème, art floral; Activité nature; Sorties: visite, foire, cinéma
- En fonction des activités une participation financière est demandée.

### Conditions d'admission

Notification CDAPH.

### Capacité d'accueil

22 places Equivalent Temps Plein

### Equipe

6 salariés: animatrice, éducatrice spécialisée, monitrice éducatrice, conseillère en économie sociale et familiale, Aide médico-psychologique, secrétaire.

### Financement

Conseil Général de l'Isère

TERRITOIRE(S)

Sud-Grésivaudan

TYPE DE HANDICAP

Tout handicap

### COORDONNÉES

Résidence Les Gentianes  
15 avenue des Alpes  
38160 SAINT MARCELLIN  
Tel. 04 76 36 56 56  
Fax. 04 76 36 07 17  
E-mail: saj@services-aria38.net

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi: 8h30-12h00

### RESPONSABLES

Président - M. PROVENZALE  
Directeur - M. NAGELS  
Chef de service - Mme ALTABAS

### STATUT ET TYPE

Service géré par l'association ARIA 38 (Association Régionale pour l'Insertion et l'Autonomie) de Loi 1901.

TERRITOIRE(S)

Isère

TYPE DE HANDICAP

Tout handicap

#### COORDONNÉES

35 avenue Hector Berlioz  
38260 LA COTE ST ANDRE  
Tel. 04 74 20 19 05  
Fax. 04 74 20 82 08  
E-mail:  
saj.apajh38lacote@orange.fr

#### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:  
8h45-12h00 / 13h45 - 16h15  
Sauf le mercredi:  
8h45 - 12h00

#### RESPONSABLES

Président - M. PELLISSIER  
Directrice - Mme MARONI  
Chef de service - M. CHAPELIN

#### STATUT ET TYPE

Service géré par l'association  
APAJH 38 de Loi 1901 depuis  
2002.

## Service d'Activité de Jour APAJH - La Côte Saint-André

### Objectif / Descriptif

Permettre à des personnes en situation de handicap, momentanément ou durablement éloignées de l'emploi et en difficulté pour gérer une activité dans la cité d'accéder à un mieux être social et personnel.

L'accompagnement des personnes accueillies est effectué par une équipe pluri-professionnelle dans un cadre de vie collective et d'ateliers éducatifs visant à maintenir ou à développer leurs compétences de vie.

Ce service offre une prise en compte personnalisée inscrite dans le temps pour certaine personne et pouvant servir de tremplin pour d'autres, en s'attachant à la prévention mais aussi au développement de l'autonomie et du potentiel de ces personnes.

### Public concerné

Personne en situation de handicap, âgée de 18 ans à 60 ans Les problématiques rencontrées par la personne peuvent être diverses et variées: addictions, troubles relationnels, isolement, déplacement, gestion du quotidien, de l'administratif, des finances, du temps libre, des nuits, etc.

### Modalité

- Possibilité de temps partiel
- Activités proposées:
  - ateliers axés sur l'expression (peinture, terre modelage, théâtre, etc.)
  - ateliers axés sur le corporel (cheval, gym douce, psychomotricité, etc.)
  - ateliers axés sur les apprentissages (cuisine, multimédia, etc.)
  - ateliers de socialisation (sorties culturelles, projets extérieurs, etc.)

### Conditions d'admission

Notification CDAPH (taux d'incapacité  $\geq$  50%)

### Capacité d'accueil

22 équivalents temps plein soit entre 30 et 35 personnes.

### Equipe

10 salariés: éducateurs spécialisés, moniteurs éducateur, éducateur sportif, psychomotricienne, conseillère en économie sociale et familiale

### Financement

Conseil Général de l'Isère

## Service d'Accompagnement aux Loisirs APAJH (SAL)

### Objectif / Descriptif

Le SAL est un lieu d'expérimentation et de découverte de loisirs pour les personnes en situation de handicap.

C'est un espace de rencontre et de convivialité, de lien social.

Le SAL offre aussi la possibilité aux personnes d'accéder à des ressources documentaires pour leurs permettre de s'informer et de développer des initiatives personnelles pour accéder aux loisirs.

Le SAL accompagne la personne afin qu'elle soit la plus actrice possible dans le choix de ses loisirs

### Public concerné

Personne en situation de handicap quel qu'il soit, demandeuse d'accompagnement aux loisirs, avec capacité d'entrer en liens et avec un minimum d'autonomie dans les déplacements.

### Modalité

- Pas de durée définie
- Accompagnement personnalisé permettant à la personne de mettre en œuvre un projet loisirs qui lui convient
- Organisation de sorties en petit collectif pour favoriser la découverte de loisirs ou répondre aux souhaits exprimés (spectacles, sports, musées, restaurants, etc.)
- Soutien dans la mise en œuvre de projets loisir individuels.

### Conditions d'admission

Reconnaissance du handicap (CDAPH)

Le SAL est ouvert à toute personne en situation de handicap vivant dans son propre logement ou au domicile familial.

Les personnes peuvent être accompagnées ou pas par un SAVS

### Capacité d'accueil

Non déterminée

### Equipe éducative

2 salariés à temps partiel (éducatrice spécialisée, animatrice socio-culturelle), joignables les lundis et vendredis.

### Financement

Conseil Général de l'Isère

TERRITOIRE(S)  
Agglomération grenobloise

TYPE DE HANDICAP  
Tout handicap

### COORDONNÉES

Mini-Parc Alpes Congrès  
9 rue Roland Garros  
38320 EYBENS  
Tel. 04 76 62 81 62  
Port. 06 08 75 50 94  
Fax. 04 76 00 62 45  
E-mail: saapajh38@orange.fr

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:  
8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00  
Samedi  
9h00 - 12h00

### RESPONSABLES

Président - M. PELLISSIER  
Directrice - Mme MARONI  
Chef de service - Mme PIRRELLO

### STATUT ET TYPE

Service géré par l'association  
APAJH Loi 1901 depuis fin 2006.

## LES GEM - Groupes d'Entraide Mutuelle

---

Les GEM ont été impulsés par la Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ce sont des clubs animés pour et par des personnes souffrant de troubles psychiques: ce ne sont pas des lieux de soin ou d'accompagnement mais des espaces d'accueil, d'échange et de réalisation de projets collectifs. [extrait du site internet de l'Heureux Coin].

- **GEM « l'heureux coin »**



**Local :** 64 avenue Jean Perrot - 38100 GRENOBLE

Adresse postale: 79 av. Jean Perrot

Tel - 04 76 54 52 92

Mel - gem.grenoble@voila.fr

**Site Internet :** <http://gem-grenoble.freeheberg.com/> (et prochainement : <http://gem38.free.fr>)

**Conditions d'adhésion:**

- ⇒ Être concerné par le handicap psychique
- ⇒ Adhérer au projet du GEM et à son règlement intérieur; après un certain temps de découverte réciproque de 2 mois minimum, l'adhésion est acceptée ou différée par le Conseil d'Administration des adhérents.
- ⇒ Montant d'adhésion : 3€/an

Ce GEM est une association de Loi 1901, déclarée en Préfecture le 19 juin 2009. Il est parrainé par l'Association ALHPI (Accompagner Le Handicap Psychique en Isère).

- **GEM Advocacy Grenoble-Isère**

Des renseignements sur: <http://www.advocacyfrance.com/delegations-regionales/default.htm>

- **GEM « Passage » (Nord-Isère)**



**Local :** 11 rue Serge Mauroit (à côté de la Police Municipale) - 38090 VILLEFONTAINE

Siège social : 9 allée Jean Sébastien Bach - Bat 13 - 38090 VILLEFONTAINE

Tel - 06 68 70 88 10

Mel - gem.passage@orange.fr

**Site Internet :** <http://www.gem-passage.net>

Pour adhérer, il suffit de venir rejoindre le GEM sur une des activités indiquée sur le planning du mois en cours. (cf. site internet). Le montant de la cotisation annuelle est de **12 euros**.

## Vacances accompagnées

---

- **ASSAGA**

Organisation de week-ends et séjours de vacances accompagnés pour des adultes en souffrance psychique et en difficultés d'adaptation sociale.



Service vacances - 12 rue Richan - 69004 LYON

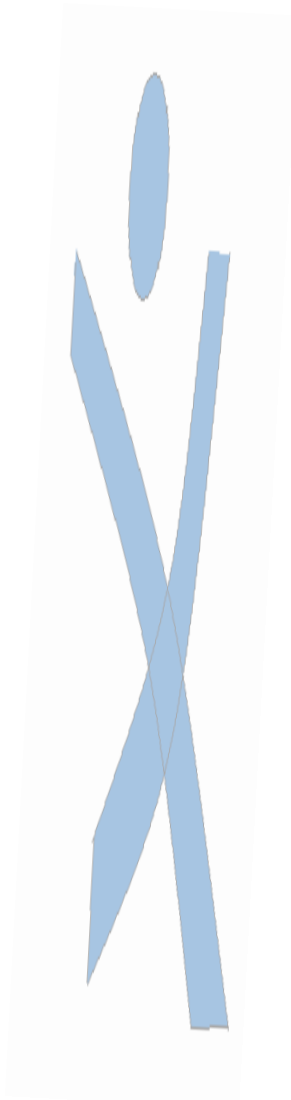
Tel - 04 72 10 90 70

Mel - vacances@assaga.fr

Web - [www.assaga.fr](http://www.assaga.fr)

# LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX ET SOCIAUX

**Réadaptation**



TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

**COORDONNÉES**

Lieu-dit « Romant »  
38650 ST PAUL LES MONESTIER  
Tel. 04 76 34 08 41  
Fax. 04 76 34 05 24  
E-mail: [romant@alfainfo.net](mailto:romant@alfainfo.net)  
Site web: [www.alhpi.com](http://www.alhpi.com)

**RESPONSABLES**

Président - M. BARO  
Chef de service -  
Mme TRZESNIEWSKI

**STATUT ET TYPE**

Foyer de Vie créé en décembre 1982. Il est géré par l'association ALHPI de Loi 1901.

## Foyer ROMANT ALHPI

### Objectif / Descriptif

La mission du Foyer Romant s'inscrit dans le cadre d'un processus de réadaptation socioprofessionnelle en mobilisant la personne sur la mise en œuvre de son projet de vie.

L'accompagnement s'organise autour de deux pôles : l'activité professionnelle et l'hébergement.

L'évaluation des capacités professionnelles se réalise par le biais des 6 ateliers qui sont le support d'un travail centré sur la personne (menuiserie, aménagement, chèvreserie, fromagerie, restauration, habitat).

L'évaluation des capacités d'autonomie est faite au sein de la structure et nous pouvons proposer à la personne accueillie, différents types d'hébergement : collectif ou individuel sur le foyer, les appartements situés à Monestier de Clermont.

### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique, âgée entre 18 à 45 ans. Dans la majorité les personnes accueillies souffrent de psychose.

### Modalité

- Durée de séjour: 24 mois maximum
- Procédure d'admission:
  1. Visite de contact avec le directeur ou chef de service du Foyer Romant
  2. La personne adresse une réponse écrite au Foyer Romant
  3. Si réponse positive, un dossier d'admission lui est envoyé par retour de courrier
  4. Dossier dûment rempli reçu, une date pour l'entretien d'admission est fixée
  5. Cet entretien d'admission a lieu avec le directeur et la psychologue (précisions des attentes de la personne et évocation du parcours de la personne). A l'issue de l'entretien une décision est prise.

### Conditions d'admission

Notification CDAPH (taux d'incapacité compris entre 50 et 79%)

Etre suivi(e) par une équipe médicale spécialisée (psychiatrie) ou par un médecin psychiatre libéral.

### Capacité d'accueil

20 places

### Equipe

21 salariés: moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, moniteurs d'atelier, aides médico-psychologiques, psychologue, un pôle administratif.

### Financement

Conseil Général de l'Isère.

## Centre réadaptation sociale et professionnelle de COTAGON

### Objectif / Descriptif

Offrir à des personnes handicapées psychiques la possibilité de développer leurs potentialités latentes et leur autonomie, en vue de leur insertion socio-professionnelle, par un projet individualisé de réadaptation.

Ce projet vise à :

- ⇒ Favoriser l'équilibre de la personne, développer ses liens avec son réseau familial et social.
- ⇒ Dégager progressivement ses intérêts, ses motivations, par diverses mises en situation.
- ⇒ Rechercher avec elle, le meilleur mode de vie auquel elle puisse accéder.

Le Centre de COTAGON est un **espace de transition** entre le temps des soins et l'insertion socio-professionnelle. Son action s'effectue en accord avec les équipes de soins référentes et avec les familles.

### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique, âgée de 18 ans et plus.

### Modalité

- Durée du séjour: 3 mois minimum. Cette durée est adaptée à la personne et à son projet.
- Des mises en situation de travail par des ateliers professionnels (industrie et services - bâtiment et travaux publics - agriculture - restauration), un perfectionnement à la conduite automobile (pour les titulaires du permis) et des stages pratiques à l'extérieur. Une indemnité compensatoire de réentraînement au travail est versée au stagiaire.
- Des activités sportives variées contribuant à la remise en forme.
- Un accompagnement social pour améliorer l'autonomie
- Un soutien médical et paramédical
- Hébergement réparti en 3 pavillons (internat)

### Conditions d'admission

Notification CDAPH.

### Capacité d'accueil

90 places

### Equipe

61 ETP: moniteurs d'atelier, assistants sociaux, infirmières, conseillères en économie sociale et familiale (CESF), maîtresses de maison, personnels de service logistique.

### Financement

Conseil Général de l'Isère et Aide Sociale du domicile de la personne.

TERRITOIRE(S)

France

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

### COORDONNÉES

38620 ST GEOIRE EN VALDAINE

Tel. 04 76 07 60 12

Fax. 04 76 07 55 27

E-mail: [cotagon@wanadoo.fr](mailto:cotagon@wanadoo.fr)

Site web: [www.cotagon.fr](http://www.cotagon.fr)

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:

8h30-17h30

### RESPONSABLES

Présidente - Mme GUILLOT

Directeur - M. le Dr SAUREL

Chefs de service:

- Professionnel: M. CRETIER

- Social/hébergement:

Mme DICKSON

- Médical: Dr FISSEAUX et Dr GIORGINI

### STATUT ET TYPE

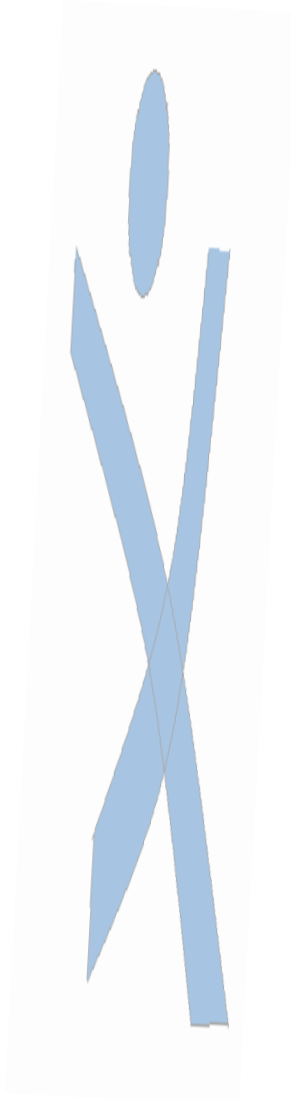
Foyer de Vie créé en 1977 et géré par l' Association Nationale pour la Réadaptation Professionnelle et la Réinsertion Sociale de Cotagon (Loi 1901).





# LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX ET SOCIAUX

**Insertion professionnelle / Formation**



TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

#### COORDONNÉES

86 Bd Joliot Curie  
38600 FONTAINE  
Tel. 04 76 53 56 56 / 04 76 26 04 83  
Fax. 04 76 27 31 05  
E-mail: [eia@espace-ia.com](mailto:eia@espace-ia.com)  
Site web: [www.espace-ia.com](http://www.espace-ia.com)

#### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au jeudi:  
8h00 - 17h00  
Vendredi:  
8h00 - 11h00

#### RESPONSABLES

Président - M. VALETTE  
Directeur - M. CHEVRIER  
Responsable section évaluation:  
Mme PAYE

#### STATUT ET TYPE

ESAT créé en 1972 et géré par l'Association ALPES INSERTION reconnue d'utilité publique, régie par la Loi 1901.

## Espace Industriel d'Adaptation - EIA

Ensemble de services, unique en son genre: Section d'Evaluation, Atelier Intermédiaire, et ESAT. Cet ensemble est complété par une Entreprise Adaptée gérée par l'association FONTAINE INSERTION (cf. p.48).

#### Objectif / Descriptif

\* La Section d'Evaluation repère les capacités de travail et d'adaptation à un environnement socio-professionnel et préconise une indication d'orientation à la CDAPH.

\* L'Atelier Intermédiaire propose un lieu et un temps de réhabilitation socio-professionnelle pour permettre une évolution et éventuellement un parcours vers un ESAT.

\* L'ESAT est un lieu de vie professionnelle qui permet aux personnes adultes handicapées psychiques d'exercer un emploi en tenant compte des capacités de chacun et de ses possibilités de d'évolution. Il propose un parcours de progression pouvant conduire certains à une insertion en milieu ordinaire de travail via l'Entreprise Adaptée.

Activité de l'ESAT : sous-traitance industrielle qui permet de proposer aux travailleurs handicapés une grande diversité de travaux de complexité variable.

#### Public concerné

Personne adulte en situation de handicap psychique.

#### Modalité

- Section d'évaluation: durée de 8 semaines à raison de 27h/semaine
- Atelier intermédiaire: mi-temps pendant 1 an (âge maximum 44 ans)
- ESAT: pas de durée maximum. Le travail à temps partiel est possible (places limitées)

#### Conditions d'admission

Notification CDAPH

#### Capacité d'accueil

83 personnes

#### Equipe

26 salariés: éducateurs techniques, moniteurs d'atelier, éducatrice spécialisée, assistante sociale, psychologue et avec l'assistance d'une médecin psychiatre.

#### Financement

DDASS et production de l'ESAT

## ESAT MESSIDOR

(Site Pont-Evêque)

### Etablissement et Service d'Aide par le Travail

#### Objectif / Descriptif

Messidor est une association créée en 1975. Elle gère des **ESAT de transition** et des EA en région Rhône-Alpes. Elle permet à des personnes, reconnues « travailleurs handicapés » par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées, pour des problèmes psychiques, de s'orienter vers le milieu ordinaire de travail grâce à la reprise d'une activité professionnelle.

Les principes fondamentaux de fonctionnement :

- ⇒ proposer aux personnes accueillies un travail rémunéré et un parcours individualisé vers l'insertion,
- ⇒ privilégier, comme support économique, les activités de service que nous gérons au plus près des réalités du milieu ordinaire,
- ⇒ travailler en lien étroit avec le réseau médical et social proche afin d'offrir les meilleures solutions aux autres attentes des personnes auxquelles messidor ne souhaite pas répondre directement
- ⇒ Responsabiliser l'ensemble de l'encadrement grâce à une autonomie d'action la plus large possible qui s'exerce dans le respect des principes définis.

#### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique, âgée de 20 ans à 55 ans.

#### Modalité

- Durée du parcours: entre 1 et 5-6 ans. En moyenne, la durée est de 3 ans.
- Procédure d'admission:
  - 1- Réunion d'information collective
  - 2- Atelier de validation à l'entrée (15 jours): période d'évaluation
  - 3- Bilan de cette évaluation transmis à la personne et à la MDPH
  - 4- Si poursuite du parcours: unité de réentraînement (si nécessaire) ou unité de production. La période d'essai est de 3 à 6 mois
- 3 unités de production: hygiène et propreté / Espaces verts / Equipes Prestations en Industrie

#### Conditions d'admission

Notification CDAPH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicap (RQTH) et Orientation Professionnelle (ORP) en ESAT.

#### Capacité d'accueil

Sur les 2 sites : 71 ETP

#### Equipe

23 salariés (2 antennes):

- 1- Responsable d'Unité de Production (RUP): gestion de l'unité de production et principal référent de terrain
- 2- Conseiller d'Insertion (CI): suivi de la transition et insertion sociale et professionnelle des travailleurs, élaboration du projet individuel et soutien dans la mise en œuvre, rôle de tiers entre le RUP et le travailleur.

#### Financement

DDASS et production de l'ESAT

TERRITOIRE(S)  
Département de l'Isère (nord)

TYPE DE HANDICAP  
Handicap psychique

#### COORDONNÉES

ZA des Forges  
38780 PONT EVEQUE  
Tel. 04 74 31 75 30  
Fax. 04 74 53 20 06  
E-mail:  
ponteveque@messidor.asso.fr  
Site web: [www.messidor.asso.fr](http://www.messidor.asso.fr)

#### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:  
8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

#### RESPONSABLES

Président - M. EMERARD  
Directeur Général - M. BRUN  
Directeur Isère - M. TASSERIT  
Responsable des Activités et des Services: M. BASCUNANA

#### STATUT ET TYPE

ESAT de transition créé en 1993 et géré par l'association MESSIDOR.

TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère (sud)

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

COORDONNÉES

2 rue Mayencin  
38400 ST MARTIN D'HERES  
Tel. 04 38 37 46 20  
Fax. 04 38 37 14 77  
E-mail:  
saintmartindhe-  
res@messorid.asso.fr  
Site web: [www.messorid.asso.fr](http://www.messorid.asso.fr)

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:  
08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

RESPONSABLES

Président - M. EMERARD  
Directeur Général - M. BRUN  
Directeur Isère - M. TASSERIT

STATUT ET TYPE

ESAT de transition créé en 2002,  
et géré par l'association MESSI-  
DOR.

## ESAT MESSIDOR

(Site Saint-Martin d'Hères)

### Etablissement et Service d'Aide par le Travail

#### Objectif / Descriptif

Messorid est une association créée en 1975. Elle gère des **ESAT de transition** et des EA en région Rhône-Alpes. Elle permet à des personnes, reconnues « travailleurs handicapés » par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées, pour des problèmes psychiques, de s'orienter vers le milieu ordinaire de travail grâce à la reprise d'une activité professionnelle.

Les principes fondamentaux de fonctionnement :

- ⇒ proposer aux personnes accueillies un travail rémunéré et un parcours individualisé vers l'insertion,
- ⇒ privilégier, comme support économique, les activités de service que nous gérons au plus près des réalités du milieu ordinaire,
- ⇒ travailler en lien étroit avec le réseau médical et social proche afin d'offrir les meilleurs solutions aux autres attentes des personnes auxquelles messorid ne souhaite pas répondre directement
- ⇒ Responsabiliser l'ensemble de l'encadrement grâce à une autonomie d'action la plus large possible qui s'exerce dans le respect des principes définis.

#### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique, âgée de 20 ans à 55 ans.

#### Modalité

- Durée du parcours: entre 1 et 5-6 ans. En moyenne, la durée est de 3 ans.
- Procédure d'admission:
  - 1- Réunion d'information collective
  - 2- Atelier de validation à l'entrée (15 jours): période d'évaluation
  - 3- Bilan de cette évaluation transmis à la personne et à la MDPH
  - 4- Si poursuite du parcours: unité de réentraînement (si nécessaire) ou unité de production. La période d'essai est de 3 à 6 mois
- 3 unités de production: Espaces verts / Equipes Prestations en Industrie / Bureautique - Reprographie

#### Conditions d'admission

Notification CDAPH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et Orientation Professionnelle (ORP) en ESAT.

#### Capacité d'accueil

Sur les 2 sites : 71 ETP

#### Equipe

23 salariés (2 antennes):

- 1- Responsable d'Unité de Production (RUP): gestion de l'unité de production et principal référent de terrain
- 2- Conseiller d'Insertion (CI): suivi de la transition et insertion sociale et professionnelle des travailleurs, élaboration du projet individuel et soutien dans la mise en œuvre, rôle de tiers entre le RUP et le travailleur.

#### Financement

DDASS et production de l'ESAT

## ESAT ISATIS

### (Inter-Structures d'Aide au travail et à l'Insertion Sociale)

#### Objectif / Descriptif

Lieu d'adaptation et de préparation à une insertion sociale et professionnelle en 2 ou 3 ans selon l'activité choisie.

⇒ Adaptation à l'activité socioprofessionnelle en développant :

- Les notions de ponctualité, d'assiduité et de conscience professionnelle.
- Les notions d'hygiène, de présentation et de sécurité.
- La motivation, la revalorisation, la dynamique de réussite.

⇒ Adaptation au milieu professionnel en développant :

- L'acquisition de la maîtrise du geste et de l'outil de travail.
- L'adaptation au rythme de production et aux contraintes économiques et sociales.
- La bonne intégration dans l'équipe de travail.
- La mise en place d'un plan de formation individuel.

En plus de l'ESAT, cette structure dispose d'un foyer (ensemble d'appartements collectifs et de studios intégrés en ville), propose des parcours de formation de 2 ans, et accompagne chaque travailleur dans son insertion.

#### Public concerné

Jeunes adultes déficients intellectuels légers ou moyens ayant un minimum de capacité d'autonomie, mais incapables de se procurer un emploi sans un soutien adapté et efficace.

#### Activités de l'ESAT

- Sous-traitance industrielle
- Espaces Verts
- Restauration et traiteur
- Mise à disposition de personnel

#### Conditions d'admission

Orientation CDAPH

#### Capacité d'accueil

55 travailleurs handicapés

#### Equipe

11 salariés

#### Financement

DDASS

TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Déficience intellectuelle +/-  
troubles associés

#### COORDONNÉES

6, av. Benoît Frachon - BP 117  
38093 VILLEFONTAINE CEDEX  
Tel. 04 74 96 09 07  
Fax. 04 74 96 28 41  
E-mail: [direction@isatis-apajh.com](mailto:direction@isatis-apajh.com)  
Site web : [www.isatis-apajh.com](http://www.isatis-apajh.com)

#### RESPONSABLES

Président - M. PELLISSIER  
Directeur - M. GALATIOTO

#### STATUT ET TYPE

Etablissement de travail protégé  
créé en 2002 et géré par l'APAJH.

TERRITOIRE(S)

Agglomération grenobloise

TYPE DE HANDICAP

Handicap mental +/- troubles associés

**COORDONNÉES**

21 rue des Trembles  
38100 GRENOBLE  
Tel. 04 76 33 35 26  
Fax. 04 76 33 66 88  
E-mail: [cat@cpds-apajh38.org](mailto:cat@cpds-apajh38.org)  
Site web: [www.cpds-apajh38.org](http://www.cpds-apajh38.org)

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES**

Du lundi au jeudi:  
8h00-12h00 / 13h15 - 17h00

Vendredi:  
8h00-12h00

**RESPONSABLES**

Président - M. PELLISSIER  
Directeur - M. CREMON  
Adjoint technique - M. COLLART  
Coordinatrice médico sociale:  
Mme LAYE

**STATUT ET TYPE**

Service créé en 1983 et géré par l'APAJH

## ESAT CPDS (Centre de Prestations de Services)

### Objectif / Descriptif

L'objectif général est de favoriser l'insertion des personnes au sein de l'E.S.A.T. en vue d'une future intégration en entreprise ou vers d'autres structures du travail protégé.

Pour une grande majorité, ces personnes sont issues de l'éducation spécialisée. Lors de leur entrée à l'E.S.A.T., elles ont la possibilité d'essayer chacune des activités de l'établissement. Un projet personnel est ensuite établi en fonction des souhaits et des capacités de chacun.

Il est axé sur :

- Le développement des capacités et compétences professionnelles
- Le maintien des acquis, dans le cadre des activités de soutien
- L'accès à la formation professionnelle

### Public concerné

Personne souffrant d'une déficience intellectuelle légère ou moyenne, âgée de 18 à 60 ans

### Activités

- ◆ Routage (traitement du courrier, périodiques, colis) ;
- ◆ Travaux de montage divers et conditionnement ;
- ◆ Démantèlement de matériel ;
- ◆ Travaux d'entretien et de nettoyage ;
- ◆ Espaces verts (entretiens, élagage, abattage) ;
- ◆ Activité plonge en ESAT hors les murs ;
- ◆ Cafétéria

### Conditions d'admission

Notification CDAPH (taux d'incapacité  $\geq$  50%)

### Capacité d'accueil

65 salariés

### Equipe

20 salariés : éducateurs techniques spécialisés et moniteurs d'atelier

### Financement

DDASS et production de l'ESAT

## ESAT Sainte-Agnès

### Objectif / Descriptif

Cet ESAT est géré par l'Association Sainte-Agnès dont la mission est l'accueil et l'accompagnement de personnes handicapées adultes atteintes d'une déficience intellectuelle moyenne ou profonde avec des troubles associés.

L'objectif de cet ESAT est d'assurer à chaque personne un cadre de travail qui lui permet d'accéder à une vie sociale et professionnelle grâce à un accompagnement adapté.

### Public concerné

Personne souffrant de déficience intellectuelle avec troubles associés, de plus de 18 ans.

### Modalités

L'association Sainte-Agnès propose aussi :

- Un Service d'Activité de Jour : activités occupationnelles, activités artistiques, culturelles ou sportives pour favoriser le bien être et l'épanouissement de chacun (36 personnes).

Et des modalités d'hébergement pour ces personnes travaillant à l'ESAT ou fréquentant le SAJ:

- Un accueil en foyer d'hébergement : petites unités de vie (groupe de 6 personnes) avec un accompagnement de la vie quotidienne, de la vie occupationnelle, sociale et familiale par une équipe pluridisciplinaire (82 résidents)
- Un accueil en foyer de vie pour handicapés vieillissants (48 résidents)

### Capacité d'accueil de l'ESAT

140 travailleurs handicapés, créée en 1969, financement Etat

### Conditions d'admission

Orientation CDAPH que ce soit pour les foyers, le SAJ ou l'ESAT.

### Equipe ESAT / SAJ / Foyers

180 salariés: psychologues, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, AMP, psychomotricienne, infirmières, conseillère en économie sociale et familiale, animateur socioculturel, animateur sportif, éducateurs techniques, assistante sociale, services administratifs et généraux

### Financement

Conseil Général et Etat

TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Déficience intellectuelle

### COORDONNÉES

4, place du Village  
38950 ST MARTIN LE VINOUX  
Tel. 04 76 28 24 24  
Fax. 04 76 28 24 15  
E-mail: siege@ste-agnes.fr

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi  
9h00-12h00 / 14h00 - 17h00

### RESPONSABLES

Président - M. OZANNE  
Directeur - M. HANTZ  
Directrice foyer/SAJ: Mme SEBA  
Directeur ESAT: M. BLAISE

### STATUT ET TYPE

Etablissements gérés par l'Association Sainte-Agnès de Loi 1901.

TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

**COORDONNÉES**

37 rue de la liberté  
38600 FONTAINE  
Tel. 04 76 53 01 49  
Fax. 04 76 27 45 42  
E-mail: ohe@op38.org

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES**

Du lundi au jeudi:  
8h30-12h30 / 14h00 - 18h00

Vendredi:  
8h30-12h30 / 14h00 -17h00

**RESPONSABLES**

Président - M. GUILLERMIN  
Directeur - M. GIRAUD  
Directeur adjoint - M. JULO

**STATUT ET TYPE**

Organisme d'Insertion Professionnelle, créé en 2004 et géré par l'association Ohé Prométhée.

## OHE RAISONNANCE

### Objectif / Descriptif

Pôle d'évaluation et de suivi professionnel, d'Ohé Prométhée Isère, pour des personnes en situation de handicap psychique.

OHE RAISONNANCE est un service proposé par OHE PROMETHEE ISERE afin de permettre à des personnes en situation de handicap psychique d'évaluer leur capacité à s'insérer dans la vie professionnelle.

Sa mission est d'évaluer la faisabilité d'un parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail au regard du handicap, sous l'angle psychologique, social et professionnel, afin de préconiser des actions à mettre en œuvre en vue de construire un parcours d'insertion le plus adapté possible.

### Public concerné

Personne demandeuse d'emploi ou salariée, bénéficiaire de la loi de 2005, relevant du milieu ordinaire de travail :

- Souffrant de troubles psychiques,
- Autonome dans le cadre de ses soins (suivi psychiatrique obligatoire, observation et consolidation du traitement),
- Intégrées socialement (capacité à se mobiliser et à se projeter dans un processus d'insertion),
- Se situant dans une démarche motivée et volontaire d'accès ou de retour à l'emploi.

### Modalité

- **d'orientation:**

La prescription se fait sous la forme de la transmission d'une fiche de liaison spécifique par les prescripteurs que sont : Cap Emploi 38, l'ANPE, la Cellule De Maintien dans l'Emploi (CDME), les missions locales, les Commissions Locales d'Insertion, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), en articulation avec la CDAPH et le réseau sanitaire et médico-social (RéHPI).

- **durée:** entre 2 et 18 mois
- **Outils:** entretiens individualisés, évaluation en milieu de travail (EMT)

### Capacité de suivi

75 personnes sur l'année en entrée permanente

### Equipe

2 salariés: psychologue clinicienne et une déléguée à l'insertion.

### Financement

Conseil Général de l'Isère



## Entreprise Adaptée (EA) FONTAINE INSERTION

### Objectif / Descriptif

L'Entreprise Adaptée est une entreprise permettant aux personnes adultes handicapées psychiques d'exercer un emploi dans une entreprise ordinaire mais adaptée à leur handicap.

Les activités de cette EA sont diverses:

- Sous-traitance industrielle en atelier (gravure, électronique, électricité, montage, logistique, soudure, etc.)
- Activités « extra-muros »: prestations de service, équipe détachée et mise à disposition de personnel sur les sites des clients.

### Public concerné

Personne adulte en situation de handicap psychique.

### Modalité

Les Entreprises Adaptées (EA) participent au milieu ordinaire de travail: les personnes handicapées qui y travaillent ont donc le statut de salariés et bénéficient des dispositions législatives, réglementaires et contractuelles prévues par le Code du travail, y compris le régime d'assurance -chômage

### Conditions d'admission

Etre bénéficiaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, et disposer d'une orientation (notification CDAPH) vers le milieu ordinaire.

### Capacité d'accueil

60 personnes

### Equipe

19 salariés: responsable de site, chef d'équipe, commercial, responsable qualité, comptables, ouvriers professionnels.

### Financement

DRTEFP et production de l'Entreprise Adaptée.

TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

### COORDONNÉES

30 rue Commandant Lenoir  
38600 FONTAINE  
Tel. 04 76 26 02 89 / 04 76 26 70 08  
Fax. 04 76 27 31 05  
E-mail: fontaine.insertion@espace-ia.com  
Site web: [www.espace-ia.com](http://www.espace-ia.com)

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au jeudi:  
8h00 - 17h00  
Vendredi:  
8h00 - 11h00

### RESPONSABLES

Président - M. VALETTE  
Directeur - M. CHEVRIER

### STATUT ET TYPE

Entreprise Adaptée créée en 1990 et gérée par l'Association FONTAINE INSERTION;

TERRITOIRE(S)

Bièvre-Valloire  
Agglomération grenobloise

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique et  
Handicap mental

Agglomération grenobloise

**COORDONNÉES**

9 rue Roland Garros  
38320 EYBENS  
Tel. 04 76 62 81 62  
Fax. 04 76 00 62 45  
E-mail: saapajh38@wanadoo.fr

**COORDONNÉES**

161 Chemin des Meunières  
38260 LA COTE SAINT ANDRE  
Tel. 04 74 20 42 70  
Fax. 04 74 20 68 11  
E-mail: saapajhlaecote@wanadoo.fr

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES**

Du lundi au jeudi:  
8h30-12h00 / 14h00 - 19h00  
Vendredi:  
8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Samedi:  
9h00 - 12h00

**RESPONSABLES**

Président - M. PELLISSIER  
Directrice - Mme MARONI  
Chefs de service -  
Mme PIRRELLO (Agglomération)  
M. DEFRANOUX (Bièvre Valloire)

**STATUT ET TYPE**

Service géré par l'association  
APAJH Loi 1901 depuis 2007.

## SAP APAJH

### Service d'Accompagnement Professionnel

#### Objectif / Descriptif

Prestations d'appui individualisé à l'accès ou au maintien dans l'emploi

Accompagner des demandeurs d'emploi en situation de handicap psychique qui rencontrent des difficultés dans leur parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail. Assurer le suivi des travailleurs handicapés dans l'entreprise ; ceci en partenariat avec CAP Emploi, les acteurs de l'insertion professionnelle et les acteurs du secteur sanitaire et celui du médico-social.

L'accompagnement professionnel permet à la personne en situation de handicap, de devenir acteur de son parcours d'insertion professionnelle.

Il apporte le soutien et la mobilisation nécessaire pour lui permettre de franchir avec succès les différentes étapes pour accéder et/ou se maintenir dans l'emploi.

#### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique, âgée d'au moins 18 ans, étant en difficulté dans un projet d'insertion professionnelle du fait de son handicap. Le SAVS du territoire Bièvre-Valloire accompagne aussi des personnes déficientes intellectuelles (DI).

#### Modalités d'accompagnement:

Selon les référentiels AGEFIPH, quatre modules sont distincts et mobilisables de façon indépendante.

- Prestation 1 : Analyse approfondie de la demande
- Prestation 1 bis (DI): Diagnostic des savoirs de base et des pré-requis attendus
- Prestation 2 : Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre du projet professionnel en entretien individuel
- Prestation 3 : Appui à l'élaboration/validation du projet professionnel
- Prestation 4 : Appui et conseil à l'entreprise dans le cadre d'une embauche

#### Conditions d'orientation

Les personnes sont orientées vers ce SAP par les conseillers de Cap Emploi (Association Ohé Prométhée Cap Emploi), la Coordination de Maintien dans l'Emploi (CDME de l'Isère) ou les SAMETH (Services d'Aide au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés). Une fiche de prescription type insérée dans les référentiels AGEFIPH est utilisée pour formaliser cette orientation.

#### Equipe

2 conseillères professionnelles, joignables les lundis, mardis, mercredi et vendredi pour le service de l'agglomération grenobloise et les mardis et jeudis pour celui de Bièvre-Valloire.

#### Financement

AGEFIPH

Bièvre Valloire

## SAP AFIPaeim

### Service d'Accompagnement Professionnel

#### Objectif / Descriptif

Prestations d'appui individualisé à l'accès ou au maintien dans l'emploi

Accompagner des demandeurs d'emploi en situation de handicap psychique qui rencontrent des difficultés dans leur parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail. Assurer le suivi des travailleurs handicapés dans l'entreprise ; ceci en partenariat avec CAP Emploi, les acteurs de l'insertion professionnelle et les acteurs du secteur sanitaire et celui du médico-social.

L'accompagnement professionnel permet à la personne en situation de handicap, de devenir acteur de son parcours d'insertion professionnelle.

Il apporte le soutien et la mobilisation nécessaire pour lui permettre de franchir avec succès les différentes étapes pour accéder et/ou se maintenir dans l'emploi.

#### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique ou mental, âgée d'au moins 18 ans, étant en difficulté dans un projet d'insertion professionnelle du fait de son handicap. Sur l'agglomération grenobloise, le SAP de l'AFIPaeim n'accompagne que des personnes ayant une déficience intellectuelle, le SAP de l'APAJH proposant lui ses services pour les personnes en situation de handicap psychique.

#### Modalités d'accompagnement:

Selon les référentiels AGEFIPH, quatre modules sont distincts et mobilisables de façon indépendante.

- Prestation 1 : Analyse approfondie de la demande
- Prestation 1 bis : Diagnostic des savoirs de base et des pré-requis attendus
- Prestation 2 : Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre du projet professionnel en entretien individuel
- Prestation 3 : Appui à l'élaboration/validation du projet professionnel
- Prestation 4 : Appui et conseil à l'entreprise dans le cadre d'une embauche

#### Conditions d'orientation

Les personnes sont orientées vers ce SAP par les conseillers de Cap Emploi (Association Ohé Prométhée Cap Emploi), la Coordination de Maintien dans l'Emploi (CDME de l'Isère) ou les SAMETH (Services d'Aide au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés). Une fiche de prescription type insérée dans les référentiels AGEFIPH est utilisée pour formaliser cette orientation.

#### Financement

AGEFIPH

#### TERRITOIRES

Haut-Rhône Dauphinois  
Portes des Alpes  
Isère Rhodanienne  
Vals du Dauphiné  
Voiironnais Chartreuse  
Grésivaudan  
Sud-Grésivaudan  
Agglomération grenobloise  
Oisans  
Matheysine  
Trièves

#### TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique et  
Handicap mental

#### COORDONNÉES

15 rue des Bergeronnettes  
38100 GRENOBLE  
Tel. 04 76 23 11 23  
Fax. 04 38 49 98 74

E-mail:

- ◇ **Grenoble:** sap@afipaeim.org
- ◇ **Bourgoin / Vienne:**  
sap.bourgoinvienne@afipaeim.org
- ◇ **Grésivaudan / Voiron:**  
sap.sudgresivaudan@afipaeim.org

#### RESPONSABLES

Président - M. HAGEGE  
Directrice Pôle Insertion professionnelle - Mme LOIDREAU

#### STATUT ET TYPE

Service du SAVS géré par l'association AFIPAEIM de Loi 1901.

TERRITOIRE(S)  
France

TYPE DE HANDICAP  
Handicap psychique

#### COORDONNÉES

20 rue du Docteur Bordier  
38100 GRENOBLE  
Tel. 04 76 17 18 00  
Fax. 04 76 17 18 01  
E-mail: [contact@ifip-conseil.fr](mailto:contact@ifip-conseil.fr)  
Site web: [www.ifip-conseil.fr](http://www.ifip-conseil.fr)

#### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:  
8h30- 17h30

#### RESPONSABLES

Président - Mme VIALLET  
Directeur - M. BAMY  
Directrice adjointe - Mme METATLA

#### STATUT ET TYPE

Association de Loi 1901.

## IFIP CONSEIL

### Objectif / Descriptif

**Accueillir** en vue d'une orientation ou d'un accompagnement, les personnes en difficultés personnelles et/ou familiales, souffrant de troubles psychiques stabilisés, titulaires ou non d'une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

**Evaluer**, soit, *a minima*, la nécessité d'un **appui social individualisé** (sur une période moyenne de six mois et plus), soit la pertinence d'un **accompagnement à visée d'insertion professionnelle**.

**Accompagner** pour **l'élaboration du projet professionnel**, ou **vers l'emploi direct**, ou encore comme interface avec l'entreprise pour le **maintien dans l'emploi**, (suivant des prestations prescrites par le Pôle Emploi).

### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique, âgée de 16 à 60 ans, en difficulté sociale et/ou professionnelle

### Modalité

**Actions collectives et/ou individuelles** (pour toutes personnes quelque soit la nature du handicap)

- Action d'Orientation Formation (parcours spécifiques pour personnes en situation de handicap, reconnu ou non par la CDAPH)
- Prestations d'accompagnement
- Appui Social Individualisé : Public en difficulté dont travailleurs handicapés

### Conditions d'orientation

Avis CDAPH, CPAM, cellule mixte départementale d'évaluation (RÉHPI), Pôle Emploi (ex. AN-PE), service social du département, les CCAS, missions locales, Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), les associations engagées dans les dispositifs de lutte contre l'exclusion

### Capacité d'accueil

12 à 24 stagiaires simultanément

### Equipe

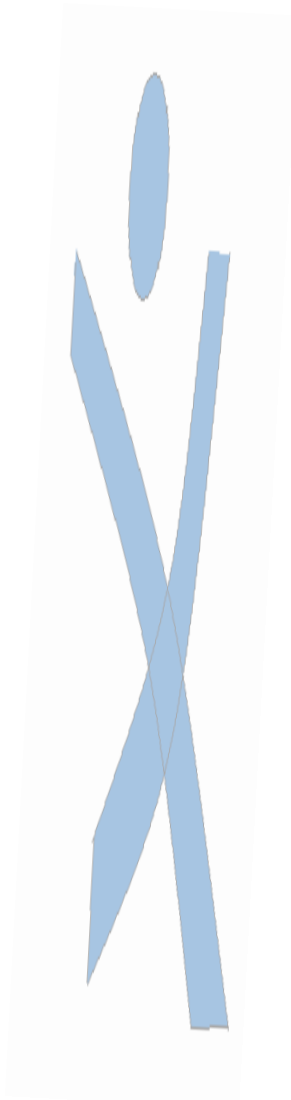
7 ETP: psychologues cliniciens, psychologues du travail, professionnels formés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, formateurs.

### Financement

AGEFIPH  
Région Rhône-Alpes  
Etat (DDASS)  
Pôle Emploi

# LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX ET SOCIAUX

**Logement / Hébergement**



TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

**COORDONNÉES**

CH de St-Laurent du pont  
Pavillon A  
280 chemin des Martins  
38380 ST LAURENT DU PONT  
Tel. 04 76 06 26 00  
E-mail: [centrehospitalier@ch-stlaurent.com](mailto:centrehospitalier@ch-stlaurent.com)  
Site web: [www.ch-stlaurent.com](http://www.ch-stlaurent.com)

**RESPONSABLES**

Directeur - M. ORTIZ  
Directrice adjointe -  
Mme GRIFFON  
Cadre de santé - M. PEYLIN

**STATUT ET TYPE**

Etablissement médico social géré  
par le Centre Hospitalier de Saint-  
Laurent du Pont.

## Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) du Centre Hospitalier de St-Laurent du Pont

### Objectif / Descriptif

Lieu de vie et de resocialisation, le FAM est un lieu d'hébergement à vocation sociale et éducative. Il accueille des personnes en situation de handicap inaptes à toute activité professionnelle et ayant besoin d'une assistance pour la plupart des actes essentiels de la vie courante ainsi que d'une médicalisation.

Le FAM propose une animation adaptée et individualisée, ouverte sur l'extérieur. Il intègre dans son organisation les résidents, leurs proches ainsi que l'environnement social.

### Public concerné

Personne en situation de handicap psychique en période de rémission et/ou présentant des troubles compatibles avec une vie en collectivité. Les demandes d'admission concernant les personnes âgées de 30 à 55 ans sont prioritaires.

### Modalité

- Permanence médicale
- Prise en charge psychiatrique soutenue assurée par l'Equipe Mobile de Psychiatrie de Liaison du CH de ST-Egrève (EMPLI) composée d'un médecin psychiatre, de 4 infirmiers, d'une ergothérapeute, d'une psychologue et d'une assistante sociale.
- Activités thérapeutiques : en lien avec l'équipe de l'EMPLI

### Conditions d'orientation

Orientation sur notification de la CDAPH, puis:

- Accueil du résident pour une visite informelle du pavillon
- Si accord des parties, rencontre du cadre de santé, du médecin psychiatre, psychologue, assistante sociale et membre de l'équipe soignante.

### Capacité d'accueil

60 places

### Equipe

Equipe médicale (0,5 ETP de médecin généraliste), paramédicale (7,4 ETP infirmiers et 21,6 ETP aides soignants), éducative (2,8 ETP éducateurs spécialisés, 2,3 ETP moniteurs éducateurs et 3 aides médico psychologique), hôtelière (18 Agents des Services Hospitaliers) et administrative (1 cadre de santé et 0,5 ETP secrétaire)

### Financement

Assurance maladie et Conseil Général (aide sociale départementale)

## Foyer de vie du Centre Hospitalier de St-Laurent du Pont

### Objectif / Descriptif

Les missions du foyer de vie se déclinent autour de 4 axes:

- Être le « chez soi » : c'est un lieu de vie sécurisant, convivial et confortable
- Maintenir les acquis et développer les potentialités intellectuelles et physiques, les savoir-faire et compétences
- Favoriser l'intégration sociale
- Accompagner et soutenir le résident dans ses relations avec sa famille

Chaque accompagnement est individualisé et prend en compte les besoins singuliers de chaque résident.

### Public concerné

Personnes en situation de handicap psychique en période de rémission et/ou présentant des troubles compatibles avec une vie en collectivité.

Contre-indications à l'admission:

- 1- un état nécessitant des soins médicaux réguliers ne pouvant pas être réalisés à domicile
- 2- des troubles de comportement de type agressivité, fugue...ainsi que les conduites addictives
- 3- des troubles cognitifs aggravés et persistants
- 4- des difficultés relationnelles incompatibles avec la vie en collectivité.

### Modalité

- Soutien éducatif pour les actes essentiels de la vie quotidienne sans pour autant être une aide totale à la réalisation de ces actes.
- Suivi psychiatrique modéré assuré par l'Equipe Mobile de Psychiatrie de Liaison du CH de ST-Laurent du pont: en cas de dégradation de l'état psychique du résident, il sera envisagé une réorientation sur le secteur psychiatrique d'origine.
- Activités socio culturelles et socio éducatives

### Capacité d'accueil

40 places

### Equipe

A l'ouverture du foyer de vie à St-Joseph en octobre 2009: 1 cadre socio-éducatif, 4 éducateurs spécialisés, 5 moniteurs éducateurs, 10 Aides Médico Psychologiques, 8 Agents de Services Hospitaliers, 0,5 ETP secrétaire

### Financement

Conseil Général de l'Isère

TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Handicap psychique

### COORDONNÉES

Foyer de Vie  
Plan de rivière  
38134 ST JOSEPH DE RIVIERE  
Tel. 04 76 06 26 00  
E-mail: [centrehospitalier@ch-stlaurent.com](mailto:centrehospitalier@ch-stlaurent.com)  
Site web: [www.ch-stlaurent.com](http://www.ch-stlaurent.com)

### RESPONSABLES

Directeur - M. ORTIZ  
Directrice adjointe -  
Mme GRIFFON  
Cadre socio éducatif -  
Mme DUBOIS

### STATUT ET TYPE

Etablissement médico social géré  
par le Centre Hospitalier de Saint-  
Laurent du Pont.

TERRITOIRE(S)  
Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP  
Handicap psychique  
Personne âgée

#### COORDONNÉES

12, rue des Pies  
38360 SASSENAGE  
Tel. 04 76 26 90 55  
Fax. 04 76 26 00 85

14 rue Nation  
38110 LA TOUR DU PIN  
Tel. 04 74 97 80 33  
Fax. 04 37 05 02 85

E-mail: mf.larosa@asmi.asso.fr

#### RESPONSABLES

Président - M. ROTTIER  
Directeur - M. NARAYANA

#### STATUT ET TYPE

Créé en 1956, l'ASMI/OMSR gère maintenant l'accueil familial social et la protection juridique, 2 services conventionnés.  
L'ASMI est affiliée à la Fédération d'Aide à la Santé Mentale (FASM) Croix Marine.

## Accueil familial social ASMI / OMSR

(Association de Santé Mentale de Isère / Office médico social de réadaptation)

### Objectif / Descriptif

2 principales missions:

- Accueil Familial Social: hébergement alternatif à un hébergement spécialisé/collectif, et au maintien à domicile. Les accueillants familiaux doivent être agréés. Un accompagnement médico social est mis en place.
- Service gestion des biens et d'aide à la personne protégée: protection et suivi individualisé des Majeurs (rencontres à l'accueil du service ou à leur domicile sur les questions de gestion financière, de maintien dans le logement, de prévention sur le plan de la santé, et d'accès aux soins).

### Publics concernés

- Personne en situation de handicap psychique à partir de 18 ans, stabilisée, pour qui la maladie mentale entraîne une inadaptation sociale à l'environnement.
- Personnes âgées

### Modalité

- L'OMSR assure l'enquête sociale préalable à l'agrément par le Président du Conseil Général des particuliers souhaitant accueillir à leur domicile une personne âgée ou adulte handicapée.
- L'équipe pluridisciplinaire de l'ASMI/OMSR assure avec les accueillants l'accompagnement médico social des personnes en situation de handicap psychique. De même qu'elle soutient la famille d'accueil à la fois sur le plan de la prise en charge éducative et médicale, et sur le plan des démarches administratives

### Conditions d'admission

Notification CDAPH

### Capacité d'accueil

En 2007, 152 familles suivies par l'ASMI/OMSR.

### Equipe

Educateurs spécialisés, infirmières, assistantes sociales, médecin psychiatre

### Financement

Conseil Général de l'Isère - DDASS - ARH



## Foyer Logement Sud-Grésivaudan (ARIA 38)

### Objectif / Descriptif

A partir du projet de la personne, l'équipe du foyer propose un accompagnement individualisé au quotidien permettant au résident de vivre en appartement autonome au sein d'un mini collectif ou d'un logement autonome en centre ville de Saint-Marcellin.

### Public concerné

Personne en situation de handicap (handicap mental, psychique, traumatisme crânien, infirmité motrice cérébrale, surdité), âgée de 18 à 60 ans. L'autonomie de la personne doit être suffisante pour assumer un appartement autonome.

### Modalité

Des activités sont proposées aux résidents, telles que la piscine, la cuisine, le vélo, le scrapbooking. De même il est possible de participer aux rencontres sportives avec Sport Adapté.

### Conditions d'admission

- La procédure d'admission comprend obligatoirement un stage d'évaluation de 3 mois;
- L'orientation vers cet établissement se fait sur notification de la CDAPH

### Capacité d'accueil

26 places

### Financement

Conseil Général de l'Isère

TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Tout Handicap

### COORDONNÉES

5 avenue de Saint-Vérand  
38160 SAINT MARCELLIN  
Tel. 04 76 38 05 85  
Fax. 04 76 64 05 72

E-mail: [foyer@services-aria38.net](mailto:foyer@services-aria38.net)  
Site web: [www.aria38.org](http://www.aria38.org)

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi:  
9h00-12h00 / 14h00-17h00

### RESPONSABLES

Président - M. PROVENZALE  
Directeur - M. NAGELS  
Chef de service - Mme JACQUIER

### STATUT ET TYPE

Établissement créé en 1985, il est géré par l'Association ARIA 38 (Association Régionale pour l'Insertion et l'Autonomie) de Loi 1901.

TERRITOIRE(S)

Département de l'Isère

TYPE DE HANDICAP

Déficience intellectuelle légère  
+/- troubles psychiques

**COORDONNÉES**

117 av. Jules Vallès  
38620 ST MARTIN D'HERES  
Tel. 04 76 44 43 28  
Fax. 04 76 44 70 25  
E-mail: [lehome@sea38.org](mailto:lehome@sea38.org)  
Site web: [www.sea38.org](http://www.sea38.org)

**RESPONSABLES**

Président - M. DESTROYAT  
Directrice - Mme ROSSET  
Chef de service - Mme SANCHEZ

**STATUT ET TYPE**

Foyer logement géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte en Isère (ADSEA 38).

## Foyer logement LE HOME (ADSEA 38)

### Objectif / Descriptif

Les missions de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Isère s'articulent autour de l'éducation, de la prévention, de la protection et de la promotion de la personne. Ces missions de service public et d'intérêt général s'insèrent dans la politique de l'enfance et de la famille. Elles concourent à l'aide éducative et à la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse. Elles s'étendent à l'accompagnement des personnes en difficulté sociale et à l'accompagnement médico-social des enfants et adultes présentant un handicap.

L'objectif du Foyer le Home est d'accompagner de jeunes adultes présentant un handicap (mental +/- psychique) dans l'élaboration et la concrétisation d'un projet de vie sociale autonome.

### Public concerné

Hommes et femmes célibataires de 20 à 30 ans (lors de l'admission), déficients intellectuels légers avec ou sans troubles psychiques associés, en capacité d'atteindre une vie sociale autonome et ayant un projet professionnel ou de formation en cours.

### Modalité

- Durée du séjour: 2 ans maximum.
- Hébergement en appartements individuels dans un cadre protégé dans l'établissement puis en studios éclatés en ville.

### Conditions d'admission

Notification CDAPH d'hébergement en foyer logement  
Percevoir l'AAH ou autres ressources

### Capacité d'accueil

15 places

### Equipe

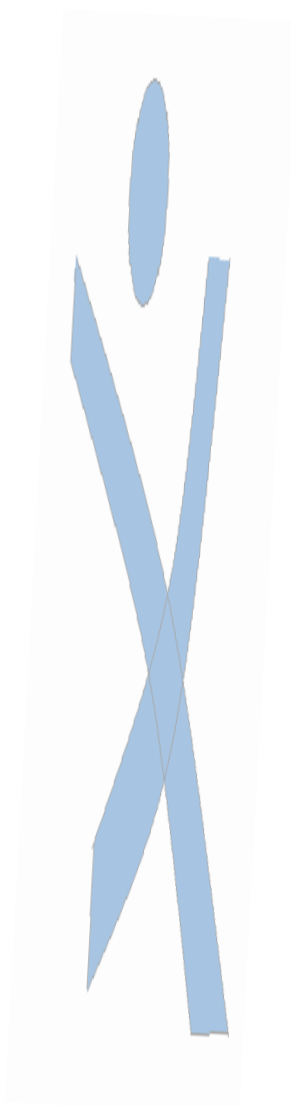
16 salariés: éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aide médico pédagogique, psychologue

### Financement

Conseil Général de l'Isère.

# ASSOCIATIONS : ECOUTE & SOUTIEN

**Associations d'usagers et de familles**  
**Associations d'entraide**





**COORDONNÉES**

SIÈGE  
 Maison des Associations  
 6 rue Berthe de Boissieux  
 38000 GRENOBLE  
 Tel. 04 76 43 12 71  
 Fax. 04 76 43 12 71  
 E-mail: unafam38@free.fr  
 Site web : <http://unafam38.free.fr>

**RESPONSABLES**

Présidente - Mme BERGER-ROURE  
 Secrétaire - Mme CHALAND  
 Trésorier - M. LESAGE

**STATUT ET TYPE**

Association Loi de 1901 reconnue d'utilité publique.

**UNAFAM 38 (Union nationale des amis et familles de malades et handicapés psychiques)**

Association de familles dont un proche souffre de troubles psychiques, à la disposition des familles pour les accueillir, les écouter, les informer, les accompagner et défendre les droits des personnes.

En Isère, environ 286 familles ou amis ayant un proche en situation de handicap psychique, sont adhérentes. L'UNAFAM leur propose un lieu d'écoute, d'échange, de formation.

Lieu	Adresse	Horaires
GRENOBLE	Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieux	le mardi de 17h à 19h
BOURGOIN JALLIEU	6 Passage Saint Michel	Le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 17h à 19 h
PEAGE DE ROUSSILLON	Salle n° 2, la Clairière, 14, Place Paul Morand	le 1 <sup>er</sup> mardi du mois de 14 à 16h
LA TOUR DU PIN	CCAS, 9 rue Claude Contamin	le 1 <sup>er</sup> mardi du mois de 16 à 19h

- **Permanences tenues par des familles**
- Pour les familles, **diverses prestations** sont proposées: réunion conviviale mensuelle, groupes de paroles, cycle ProFamille, cycles de formation, atelier d'entraide « prospect », journal d'information, etc.)
- Association **militante**, présente dans divers conseils d'administration d'associations, et au sein d'institutions.

Le montant de l'adhésion est de 57€incluant le Journal « Un autre Regard ».

De nombreuses informations sont disponibles sur le site internet : <http://unafam38.free.fr>

## **K2 - Association Bipolaire**

---

### **COORDONNÉES**

Maison des Associations  
6 rue Berthe de Boissieux  
38000 GRENOBLE  
Tel. 06 13 21 44 97  
E-mail: ferroud.gerard@wanadoo.fr

### **RESPONSABLE**

M. FERROUD Gérard

Association de soutien aux personnes bipolaires et à leurs proches.

Des espaces de rencontre sont proposés:

- ◆ Permanence d'échange le 1er et le 3ème vendredi de chaque mois de 18h00 à 21h00
- ◆ Groupes de parole un samedi par mois de 9h00 à 12h00

## RECHERCHE & RENCONTRES

### Centre de Lutte contre l'isolement

**Accompagnement et suivi des personnes souffrant d'isolement et traversant une période difficile.**

L'accompagnement proposé s'articule autour de trois pôles :

- ◆ l'accueil,
- ◆ les entretiens individuels de soutien psychologique
- ◆ les groupes d'expression (14 groupes d'une heure et demi durant la semaine avec pour thèmes l'expression corporelle, graphique, orale et musicale).

18 professionnels formés de manière permanente à l'écoute collaborent au sein du Centre et travaillent à la qualité de l'accueil et du suivi de chacun.

#### COORDONNÉES

1 Place de l'Étoile  
38000 GRENOBLE  
Tel. 04 76 87 90 45  
E-mail : [rrgrenoble@wanadoo.fr](mailto:rrgrenoble@wanadoo.fr)

#### PERMANENCES

Du lundi au vendredi: 14h00-19h00

#### RESPONSABLE

M. BUTEL, Directeur

#### COORDONNÉES

8 rue Emile Gueymard  
38000 GRENOBLE  
Tel. **04 76 43 87 23** (Écoute)  
Tel. 09 50 38 04 64 (Administratif)  
E-mail: [lorelle.ducoeur@free.fr](mailto:lorelle.ducoeur@free.fr)  
Site web: <http://lorelle.ducoeur.free.fr>

## L'OREILLE DU COEUR

Des bénévoles offrent à toute personne qui le souhaite, et pour quelque motif que ce soit, un accueil et une écoute pour la soutenir dans la prise en charge de sa situation:

- ◆ Entretien sur rendez-vous (30 - 45 min), ou spontanément par des bénévoles écoutants formés
- ◆ Nombreuses informations sur les organismes sociaux, médicaux et associations de solidarité sont à disposition

#### PERMANENCES

Du lundi au samedi : 15h00-18h00  
En plus, le mercredi : 9h30-12h00

## SOS Amitié

S.O.S Amitié est un service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.

- Quel que soit le moyen choisi : téléphone, messagerie, Chat, la personne qui appelle ou adresse un message est **anonyme**. S.O.S Amitié s'engage à garantir cet anonymat.

- S.O.S Amitié garantit également la **confidentialité** autour de ce qui sera dit ou écrit : rien de ce qui sera échangé, entre la personne qui appelle et celle qui écoute, ne sera divulgué ou rapporté en dehors de l'association.

#### COORDONNÉES

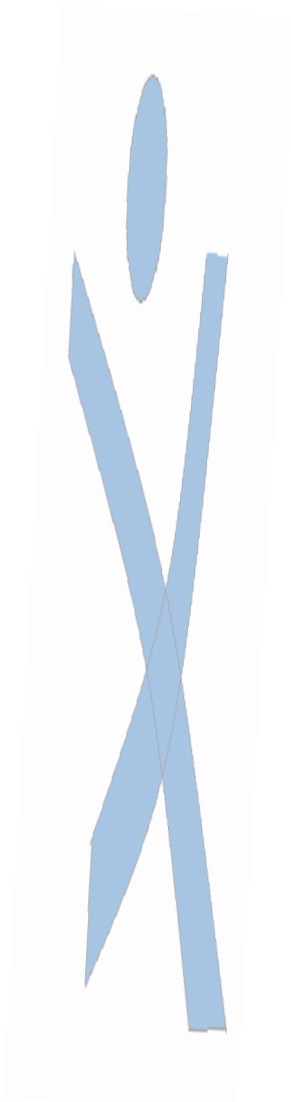
BP 351  
38014 GRENOBLE Cedex  
Tel. **04 76 87 22 22**  
E-mail: [sosa.grenoble@wanadoo.fr](mailto:sosa.grenoble@wanadoo.fr)  
Site web: [www.sosamitie-grenoble.org](http://www.sosamitie-grenoble.org)

#### PERMANENCES

Tous les jours : 24H/24

# LIEUX DE REFLEXION ET DE CONCERTATION

- **Unité fonctionnelle d'accueil familial thérapeutique**  
Centre Hospitalier de St-Egrève



## Instances locales de réflexion et de concertation

---

Impulsés notamment par la circulaire du 14 mars 1990 relative aux orientations de la politique de santé mentale, les Conseils Locaux de Santé Mentale sont des instances territoriales de réflexion et de coordination dont l'objectif est de contribuer et de structurer les partenariats dans le domaine de la santé mentale.

(pour plus de détails, se référer au [Guide Santé Mentale et Logement en Isère - 2007](#))

### Conseil Local de Santé Mentale de Grenoble

Le CLSM est présidé par M. le Maire ou son représentant.

La coordination est assurée par le Service Promotion de la Santé (Direction de la Santé Publique et Environnementale). Comme tout CLSM, il se compose d'une assemblée plénière annuelle, d'un comité de pilotage annuel, d'un comité technique (3 fois par an) et de groupes de travail. Le champ d'intervention de ce CLSM est organisé autour de 6 axes:

- I- Observation
- II- Prévention et éducation pour la santé
- III- Accès aux soins, accès aux droits
- IV- Contribution à la mise en réseau des acteurs
- V- Information, formation, communication
- VI- Evaluation et valorisation

### Commission Santé Mentale du Pays Viennois

Cette commission est animée dans le cadre du Conseil Local de Santé Publique et de l'Atelier Santé Ville de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.

### Conseil Local de Santé Mentale de Bourgoin-Jallieu

Le CLSM a été créé en 2003. Il répond à la nécessité d'enclencher une réflexion collective, entre acteurs de terrain, sur la santé mentale et le mal être. Il développe le travail en réseau en s'appuyant sur des dispositifs de soutien aux professionnels. Ainsi, il repose sur l'engagement des partenaires variés: associations, psychiatrie, centre hospitalier, services communaux, professionnels libéraux, justice, police, collectivités territoriales, travailleurs sociaux, élus de la ville, CCAS, bailleurs sociaux, etc.

Informations complémentaires sur : [www.bourgoinjallieu.fr](http://www.bourgoinjallieu.fr)

#### CONTACT

Mmes Isabelle GAMOT et Gaëlle DUBRUC  
Service Promotion de la Santé  
33 rue Joseph Chanrion  
38000 GRENOBLE  
Tel. 04 76 03 43 30  
E-mail: [isabelle.gamot@ville-grenoble.fr](mailto:isabelle.gamot@ville-grenoble.fr)  
[gaelle.dubruc@ville-grenoble.fr](mailto:gaelle.dubruc@ville-grenoble.fr)

#### CONTACT

Mme Maryange GUELLAUT  
30 av. Général Leclerc  
Espace St Germain (Bât. ANTARES)  
38209 VIENNE CEDEX  
Tel. 04 74 78 78 91  
E-mail : [mguellaut@paysviennois.fr](mailto:mguellaut@paysviennois.fr)

#### CONTACT

M. Fabrice FLORES  
Service Hygiène Santé Environnement  
14 place Albert Schweitzer  
38300 BOURGOIN JALLIEU  
Tel. 04 74 28 35 05  
E-mail: [fflores@bourgoinjallieu.fr](mailto:fflores@bourgoinjallieu.fr)



## Collectifs Régionaux

---

Le **Collectif ARAMIS**, association créé en 2005 au service de la réinsertion des personnes en situation de handicap psychique, regroupe 22 associations gestionnaires de la région Rhône-Alpes, les 8 sections départementales de l'UNAFAM, ainsi que sa délégation régionale et une association d'usagers.

Les objectifs de ce collectif, sont:

- Mutualiser les expériences de chacun de ses adhérents et aider à l'innovation de leurs pratiques
- Être force de propositions auprès des pouvoirs publics
- Promouvoir la formation des membres, bénévoles ou professionnels, des associations adhérentes
- Représenter ses adhérents dans les instances régionales ou territoriales, sanitaires ou sociales
- Obtenir, au profit de ses adhérents, des moyens à la hauteur des besoins
- Apporter son expertise lors de la création de nouvelles structures sociales ou médico-sociales

## Collectifs Nationaux

---

La **fédération AGAPSY** (fédération nationale des Associations Gestionnaires pour l'Accompagnement des personnes handicapées PSYchiques) a été créée en juin 2008.

Ses objectifs sont:

- Fédérer: unir et soutenir les associations oeuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap psychique
- Proposer: contribuer à l'élaboration d'une politique susceptible de répondre aux besoins de reconnaissance, d'accès à la citoyenneté et à l'égalité des chances pour les personnes concernées
- Promouvoir: représenter les associations gestionnaires et promouvoir leurs valeurs au niveau national
- Informer: devenir un pôle d'ingénierie sociale spécialisé dans le handicap psychique et contribuer à destigmatiser ce handicap psychique

### CONTACT

M. René BAPTISTE, Président  
Chez « GRIM »  
84 rue de la Part-Dieu  
69003 LYON

E-mail: [aramisrhonealpes@aol.com](mailto:aramisrhonealpes@aol.com)

Site web: <http://collectifaramis.free.fr>

### CONTACT

6 rue Chevert  
54000 NANCY  
Tel. 03 83 55 00 00  
Fax. 03 83 55 67 41

E-mail: [webmaster@agapsy.fr](mailto:webmaster@agapsy.fr)

Site web: [www.agapsy.fr](http://www.agapsy.fr)



## Répertoire Santé Mentale / Handicap Psychique - Isère (38)

Ce document est diffusé par le Réseau Handicap Psychique de l'Isère (RéHPI), à la suite d'un premier travail d'élaboration mené en partenariat avec d'autres acteurs (Handicap Info 38 - Un Toit Pour Tous - ALHPI).

Réseau de santé financé depuis 2002, le RéHPI est un réseau mixte (sanitaire, médico social et social) d'aide à l'insertion des personnes en situation de handicap psychique domiciliées en Isère. En fédérant plus d'une vingtaine d'associations et d'établissements, ainsi que des professionnels libéraux, il œuvre pour la cohérence, fluidité et continuité des parcours notamment en proposant diverses prestations pour coordonner le parcours de soin et soutenir l'élaboration de projets d'insertion sociale et/ou professionnelle (évaluation sanitaire et médico sociale ; élaboration et coordination des plans d'aide) et faciliter leurs mises en œuvre (stages ; ateliers psychoéducatifs; etc.).

Lieu ressource pour les professionnels, il propose des actions d'information, l'organisation de concertation pluridisciplinaire et développe des outils à leur destination.

Pour toute information complémentaire:

**Tel - 04 76 24 47 46**

**Mel - [contact@rehpi.fr](mailto:contact@rehpi.fr)**

**Web - [www.rehpi.fr](http://www.rehpi.fr)**

Parc Héliopolis (porte E) - 16 rue du Tour de l'Eau - 38400 St-Martin d'Hères



